



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 2026

Paris | 29 Juillet 2026

DISCLAIMER

Ce document est fourni par Soitec (la « Société ») à titre d'information uniquement.

L'activité commerciale et la situation financière de la Société sont décrites dans le Document d'Enregistrement Universel de la Société (qui inclut notamment le Rapport Financier annuel). Le Document d'Enregistrement Universel 2025-2026 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 10 juin 2026 sous le numéro D.26-0417. La version française du Document d'Enregistrement Universel 2025-2026 ainsi qu'une traduction anglaise à titre informatif de ce document ont été rendues disponibles pour consultation depuis le 10 juin 2026 sur le site Internet de la Société (www.soitec.com), à la rubrique Investisseurs – Information Réglementée – Rapports et résultats financiers et autres communiqués réglementés.

Votre attention est attirée sur les facteurs de risque décrits au Chapitre 2.1 (Facteurs de

risques et dispositifs de maîtrise en place) du Document d'Enregistrement Universel.

Ce document contient des informations sommaires et doit être lu conjointement avec le Document d'Enregistrement Universel.

Ce document contient certaines déclarations prospectives. Ces éléments prospectifs concernent les perspectives, les développements futurs et la stratégie future de la Société et sont basés sur des analyses des prévisions de bénéfices et des estimations des montants non encore déterminables. Par leur nature, les énoncés prospectifs sont soumis à divers risques et incertitudes en ce qui a trait aux événements futurs et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se matérialiser à l'avenir. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas les performances futures de la Société. La survenance de tout risque décrit au Chapitre 2.1 (Facteurs de risques et dispositifs de

maîtrise en place) du Document d'Enregistrement Universel peut avoir un impact sur ces déclarations prospectives.

La position financière, les résultats et les flux de trésorerie réels de la Société, ainsi que les tendances dans le secteur dans lequel la Société opère, peuvent différer considérablement de celles contenues dans ce document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie de la Société et le développement dans le secteur dans lequel la Société opère étaient conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce document, ces éléments ne peuvent être interprétés comme une indication fiable des résultats ou du développement futurs de la Société.

La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de corriger toute déclaration prospective afin de refléter un événement ou une circonstance qui peut survenir après la date du présent document.

Ce document ne constitue ni ne fait partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de titres de la Société dans un pays quelconque. Ce document, ou une partie de celui-ci, ne doit pas constituer la base ou être invoqué dans le cadre de tout contrat, engagement ou décision d'investissement. Notamment, ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation pour l'achat, la souscription ou la vente de titres aux États-Unis. Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption de l'enregistrement en vertu de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières des États-Unis, telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières »). Les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières. Ni la Société ni aucune autre personne n'a l'intention de procéder à une offre publique de titres de la Société aux États-Unis.

INTRODUCTION

Frédéric Lissalde – Président du Conseil d'administration

PARTICIPANTS

Les intervenants

Frédéric Lissalde*
Président du Conseil d'administration et Président
de cette Assemblée

Laurent Rémont
Directeur Général

Emmanuelle Bely
Secrétaire du Conseil d'administration et
Secrétaire de cette Assemblée

Albin Jacquemont
Directeur Financier

Les scrutateurs

Samuel Dalens*
Représentant Bpifrance Participations
Scrutateur

Julie Galland*
Représentant CEA Investissement
Scrutateur

Les Commissaires aux comptes

Laurent Genin
Représentant KPMG S.A.

Benjamin Malherbe
Représentant Ernst & Young Audit

*Membres du bureau

AGENDA

#01

Introduction du Président de
l'Assemblée Générale

Frédéric Lissalde

#02

Activité de la Société au cours
de l'exercice 2025-2026

Laurent Rémont

#03

Stratégie
de Durabilité

Laurent Rémont

#04

États financiers 2025-2026

Albin Jacquemont

#05

Gouvernance

Frédéric Lissalde

#06

Rémunérations des
mandataires sociaux

Emmanuelle Bely

#07

Rapports des Commissaires
aux comptes

Laurent Genin et Benjamin Malherbe

Questions
&
Réponses

#08

Vote des résolutions

Emmanuelle Bely

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2025-2026

Laurent Rémont – Directeur Général

MESSAGES CLÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice 2025-2026 reflète la poursuite de la correction des stocks clients et la priorité donnée à la génération de trésorerie

Chiffre d'affaires en baisse de 30 % sur un an⁽¹⁾

Le faible taux de chargement des usines pèse sur les marges

Profil de liquidité robuste

Free Cash Flow positif

Renforcer et optimiser la différenciation de Soitec dans l'IA

Renforcer plus de 10 ans de proximité dans l'écosystème SOI & Photonique

Développer et déployer une différenciation technologique unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Notre échelle industrielle permet une expansion agile et disciplinée des capacités IA

Préparer les fondations d'une croissance rentable et durable

Résorber les stocks clients et saisir les opportunités de croissance

Focus et discipline pour permettre l'amélioration des marges

Maîtrise du BFR et des Capex pour accélérer la conversion de trésorerie

(1) À périmètre et taux de change constants

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025-2026

Des fondations solides pour offrir des rendements durables dès la reprise de la croissance

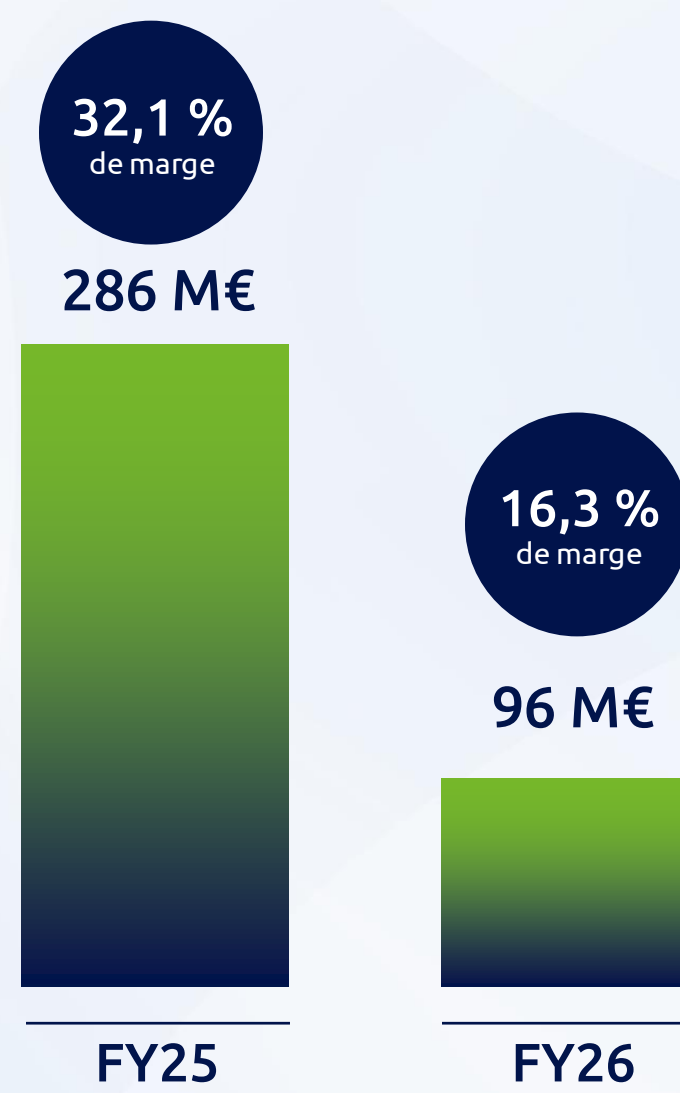
CA EN BAISSÉ DE -30 % SUR UN AN⁽¹⁾

FORTE DYNAMIQUE IA COMPENSÉE PAR LA
CORRECTION DES STOCKS CLIENTS



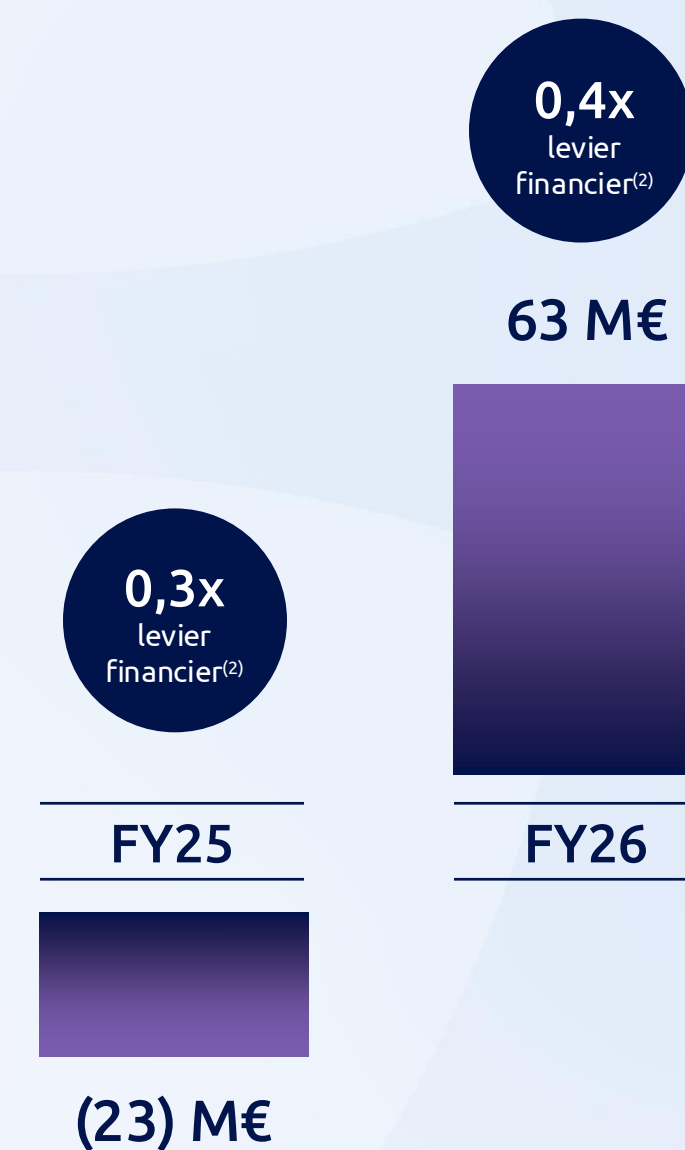
MARGE BRUTE : 16,3 %

RÉDUCTION VOLONTAIRE DE LA CHARGE DES USINES
POUR AMÉLIORER LE BFR



FREE CASH FLOW POSITIF : 63 M€

AMÉLIORATION DU BFR ET EXPANSION DISCIPLINÉE
DES CAPACITÉS



(1) À périmètre et taux de change constants

(2) Dette nette / EBITDA

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2026-2027

Poursuite de la priorité donnée à l'exécution et à la discipline financière.
Accélération du Photonics-SOI

CHIFFRE D'AFFAIRES DU T2 DE
L'EXERCICE 2026-2027 ATTENDU EN
HAUSSE DE PLUS DE 30% SUR UN AN⁽¹⁾,
VS LE T2 DE L'EXERCICE 2025-2026

POUR 2026-2027, LE GROUPE ANTICIPE DES PERSPECTIVES DIVERSES POUR SES MARCHÉS FINAUX

- Edge & Cloud AI : renforcement de la dynamique portée par la croissance de la demande en Photonics-SOI
- Communications Mobiles : la progression du POI devrait être compensée par la poursuite de la correction des stocks chez les clients en RF-SOI, dans un marché des smartphones toujours contraint
- Automobile et Industrie : la visibilité liée à un accord de long terme avec un client fait que l'impact d'une éventuelle reprise du marché ne devrait pas bénéficier au Groupe au cours de l'exercice

LA FONGIBILITÉ DES ACTIFS PERMET UNE
MODÉRATION DES CAPEX ; LA CAPACITÉ
À SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE
CROISSANCE EST SÉCURISÉE

CAPEX 2026-2027 RÉDUITS À ~100 M€ (2025-2026 : 135 M€)

- Exploiter la fongibilité de l'empreinte industrielle pour optimiser l'utilisation des actifs
- Investissements ciblés pour soutenir l'expansion du Photonics-SOI et du POI
- Bien positionné pour saisir les opportunités de croissance à venir

LA RENTABILITÉ DE L'EXERCICE 2026-2027
POURRAIT REFLETER CERTAINS VENTS
CONTRAIRES

VENTS CONTRAIRES SUR LES MARGES

- Chargement des usines toujours inférieur au niveau optimal
- Effet de change défavorable
- Baisse des financements publics

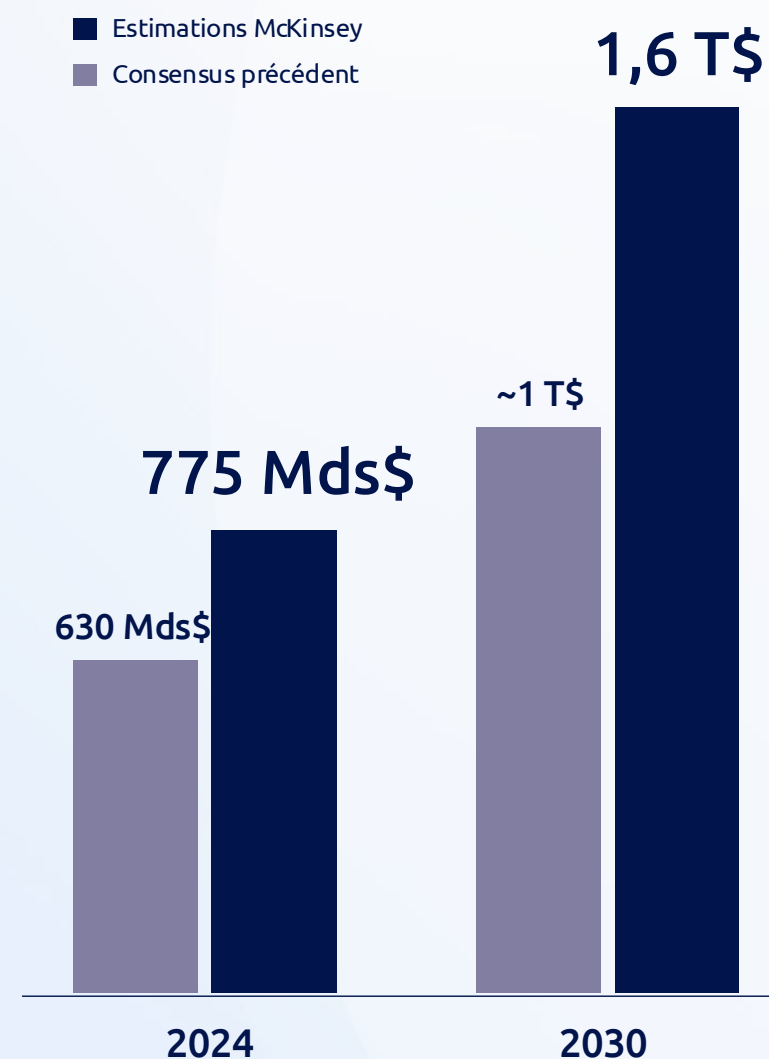
CHANGE

- ~95 % de l'exposition nette de l'exercice 2026-2027 du Groupe (~50 % du chiffre d'affaires) couverte à ~1,19 €/€
- Une variation de 5cts du taux €/€ : impact d'environ 150 points de base sur les marges EBITDA / EBIT

(1) À périmètre et taux de change constants

L'IA TRANSFORME LA TRAJECTOIRE DES SEMI-CONDUCTEURS

LES DISPOSITIFS SEMI-CONDUCTEURS SONT DOPÉS PAR LA DISRUPTION DE L'IA



CAPEX DES DATA CENTERS & HYPERSCALERS

~575 Mds\$

Capex estimé des Hyperscalers pour les data centers IA (x2 sur un an)



Photonics-SOI

L'adoption de l'optique co-packagée (CPO) s'accélère dans les data centers

Photonics-SOI de Soitec : des spécifications de pertes de guide d'onde inégalées à grande échelle

Cycle de Design-in activement engagé avec un client clé

NOUVEAUX DISPOSITIFS EMBARQUÉS SUR BATTERIE

~40 Mds

Nombre estimé d'objets connectés IoT d'ici 2030



FD-SOI

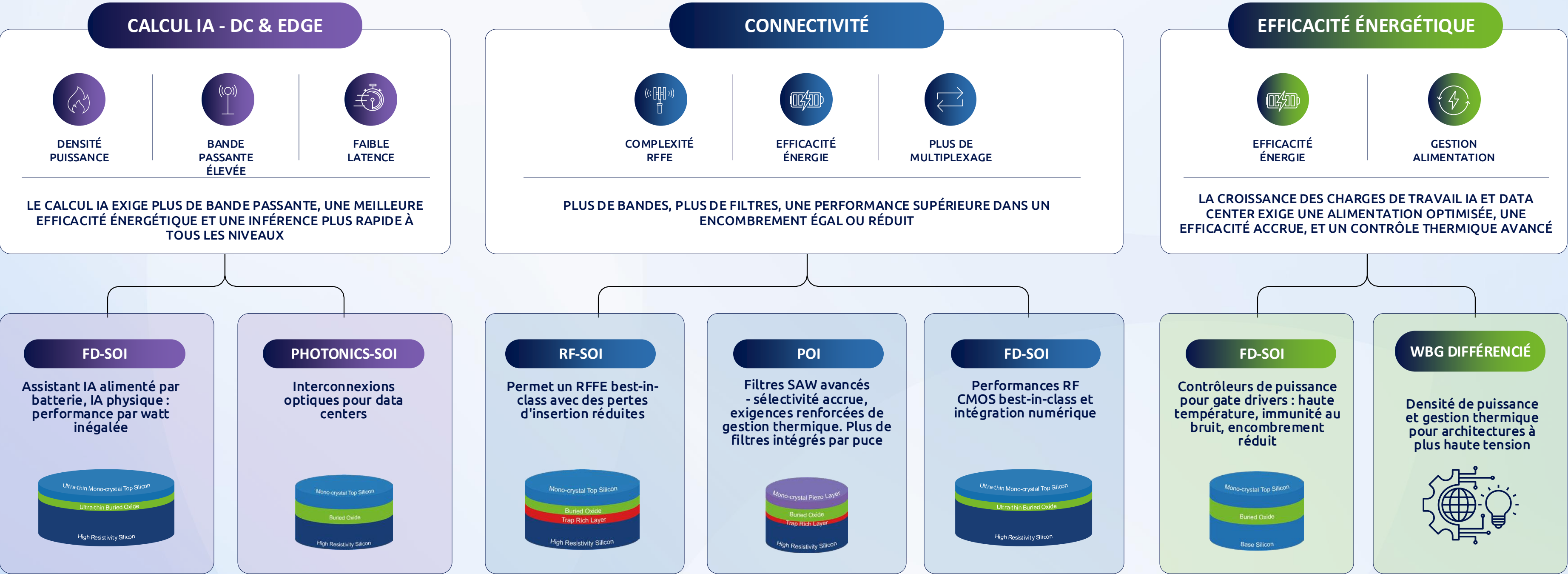
L'inférence IA embarquée exige une performance par watt que le silicium massif ne peut pas offrir

FD-SOI permet des dispositifs d'IA embarquée supérieurs : efficacité énergétique / intégration RF / encombrement réduit

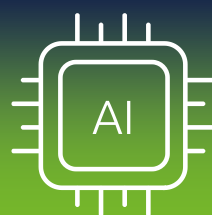
Co-processeurs IA pour smartphones, microcontrôleurs automobiles, assistants IA sur batterie, capteurs IA IoT

Source: McKinsey, Jan 2026 "Hiding in plain sight", GlobalFoundries

DE LA MÉGATENDANCE IA À LA SOLUTION



CONFIANTS ET DISCIPLINÉS



OPPORTUNITÉ TRANSFORMATIONNELLE DE L'IA : RÉPONDRE AUX DÉFIS DE MANIÈRE MÉTHODIQUE

L'IA transforme la demande de semi-conducteurs sur
l'ensemble de la chaîne de l'Edge aux Data Centers

Soitec est idéalement positionné : FD-SOI pour
l'inférence en Edge, Photonics-SOI pour les
interconnexions optiques

Plusieurs scénarios possibles, qui façonneront le
rythme et la trajectoire : choix d'architecture,
cycles de Capex, délais de qualification client



AFFINER LE FOCUS ET L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Revue complète des priorités du portefeuille
et de l'allocation du capital en cours

Le potentiel de différenciation technologique demeure.
Focus sur l'exécution et la concentration des ressources



AJUSTER LA TAILLE DE L'ORGANISATION

Programme de réduction des coûts en cours :
consultation formelle des représentants du
personnel en cours

Objectif : réduire structurellement la base de coûts
fixes pour améliorer le levier opérationnel
sur l'ensemble du cycle

R&D : intensité et capacités
stratégiques sanctuarisées

CONSTRUIT ET PÉRENNISÉ PAR DES COLLABORATEURS ET DES ÉQUIPES D'EXCEPTION

MESSAGES CLÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice 2025-2026 reflète la poursuite de la correction des stocks clients et la priorité donnée à la génération de trésorerie

Chiffre d'affaires en baisse de 30 % sur un an⁽¹⁾

Le faible taux de chargement des usines pèse sur les marges

Profil de liquidité robuste

Free Cash Flow positif

Renforcer et optimiser la différenciation de Soitec dans l'IA

Renforcer plus de 10 ans de proximité dans l'écosystème SOI & Photonique

Développer et déployer une différenciation technologique unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Notre échelle industrielle permet une expansion agile et disciplinée des capacités IA

Préparer les fondations d'une croissance rentable et durable

Résorber les stocks clients et saisir les opportunités de croissance

Focus et discipline pour permettre l'amélioration des marges

Maîtrise du BFR et des Capex pour accélérer la conversion de trésorerie

(1) À périmètre et taux de change constants

STRATÉGIE DE DURABILITÉ

Laurent Rémont – Directeur Général

Nous sommes le **terreau innovant** de technologies intelligentes et économes en énergie, qui transforment durablement nos vies quotidiennes”

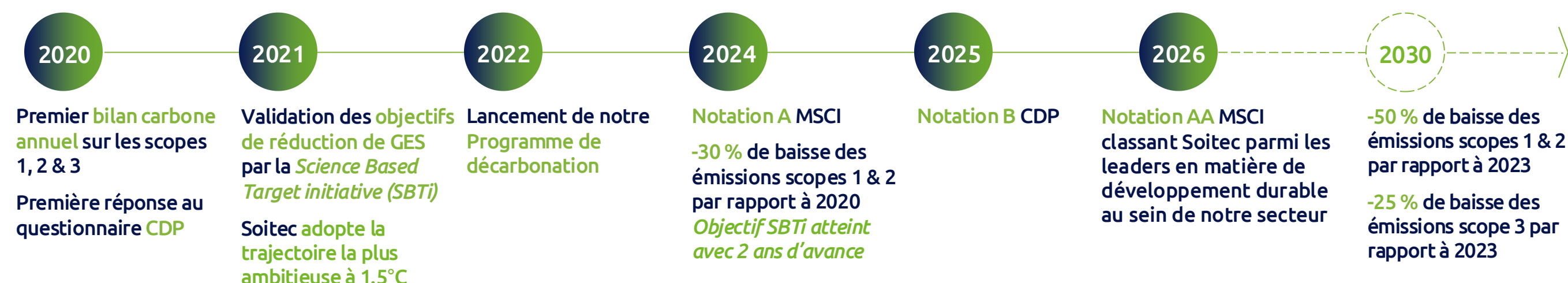




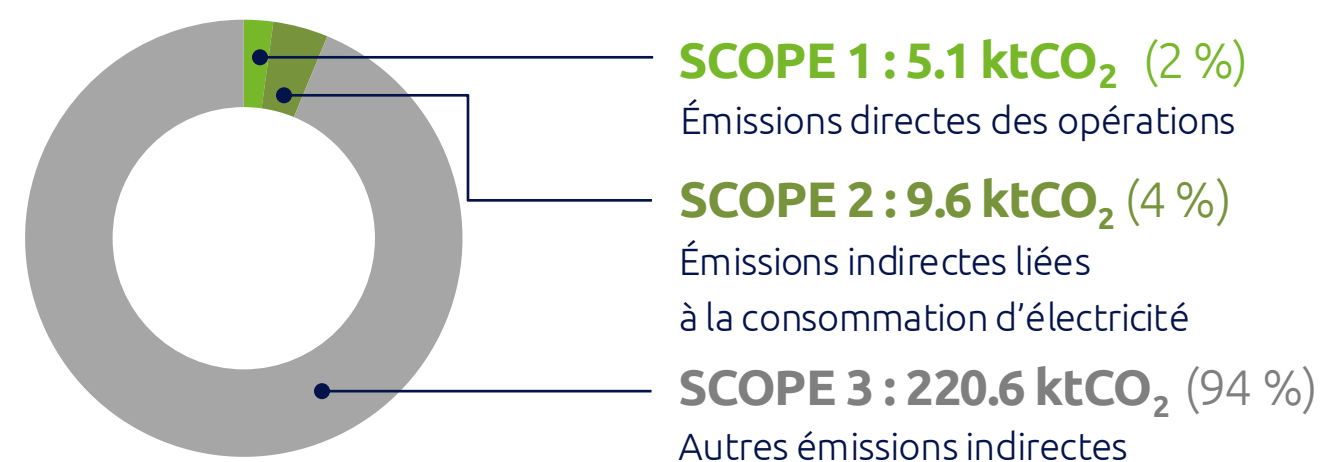
CONDUIRE LA
TRANSITION VERS
UNE ÉCONOMIE
DURABLE
PAR NOTRE
INNOVATION ET
NOS OPÉRATIONS

AGIR POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

NOTRE FEUILLE DE ROUTE DE DÉCARBONATION



INVENTAIRE DES GES 2024⁽¹⁾



(1) Basé sur le marché

RÉALISATIONS

Réduction de **moitié** de la consommation de gaz à Bernin au cours de cette première année complète de fonctionnement des pompes à chaleur nouvellement installées

50 % d'électricité verte fournie au site de Pasir Ris en 2025 (+8 % par rapport à 2024)

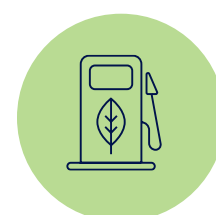
41 % des marchandises transportées par voie maritime, tous types d'expéditions confondus, contre **36 %** en 2024 (le fret aérien a reculé de **23 points** par rapport à 2024)



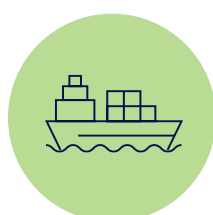
CONDUIRE LA
TRANSITION VERS
UNE ÉCONOMIE
DURABLE
PAR NOTRE
INNOVATION ET
NOS OPÉRATIONS

AGIR POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

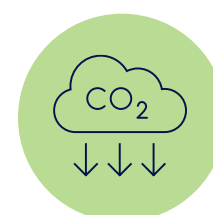
NOTE ESG DE MSCI RELEVÉE À AA



Feuille de route en cours pour l'approvisionnement en **gaz de procédé écologiques** destinés aux semiconducteurs, N₂ et O₂ étant déjà homologués pour le site de Bernin



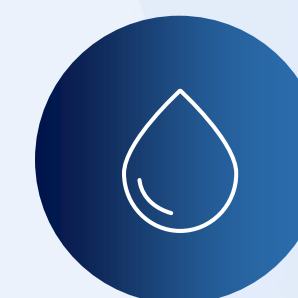
>40 % des clients qualifiés pour le **fret maritime** au cours de l'exercice 2025-2026



Plus de 80 % de nos fournisseurs stratégiques partagent et pilotent une **feuille de route de décarbonation**



L'approvisionnement en énergie à faible empreinte carbone est en bonne voie



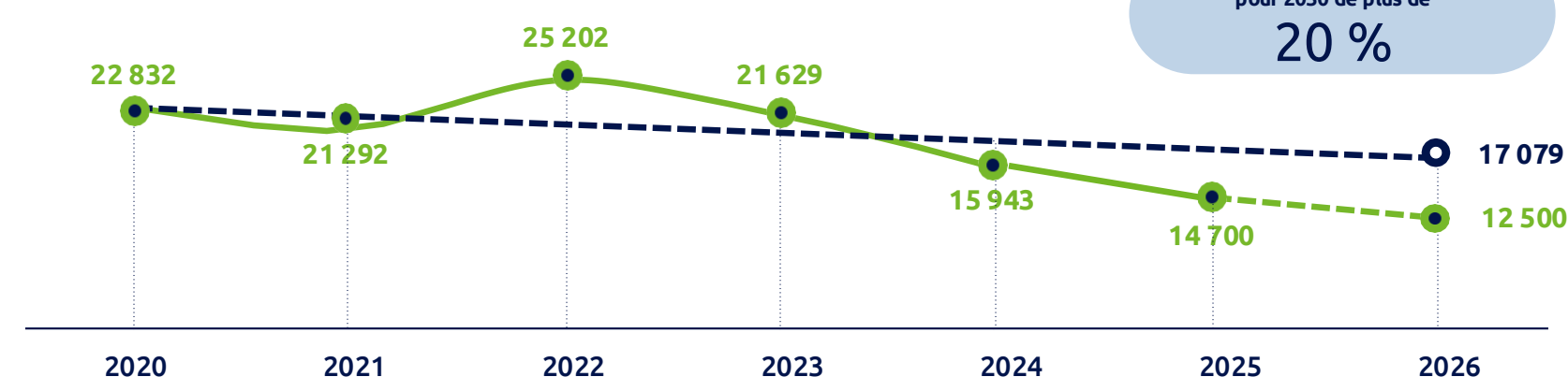
~100 %
Hydroélectricité en France
(objectif atteint depuis 2021)



~60 %
Énergie verte à Singapour
(près du double par rapport à 2023)

OBJECTIF DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE SCOPE 1 ET 2 ATTEINT AVEC 2 ANS D'AVANCE

— Émissions scope 1 & 2 (tCO₂eq, *market-based*)
-- Trajectoire SBTi





CONDUIRE LA
TRANSITION VERS
UNE ÉCONOMIE
DURABLE
PAR NOTRE
INNOVATION ET
NOS OPÉRATIONS

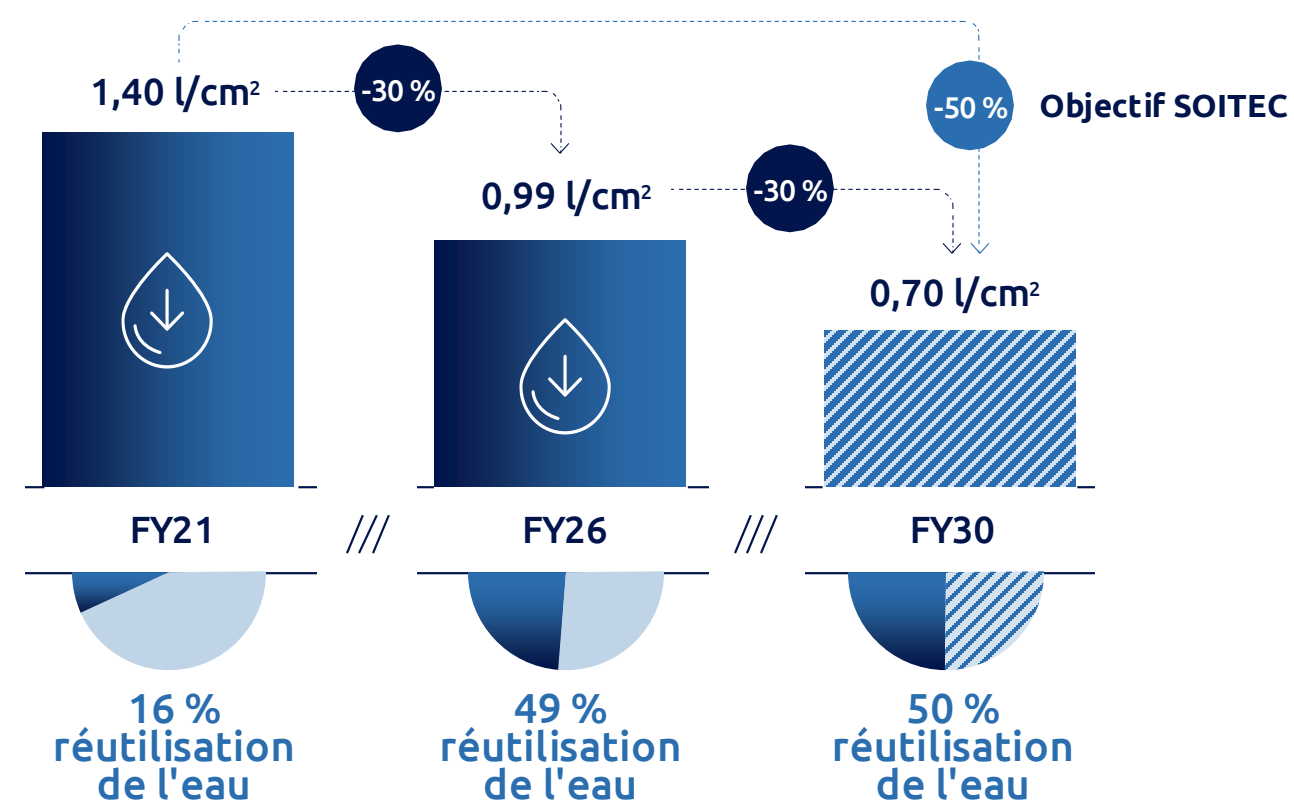
UNE GESTION RESPONSABLE DE L'EAU POUR SOUTENIR NOTRE CROISSANCE



-50 %

DE CONSOMMATION D'EAU PAR UNITÉ
DE PRODUCTION D'ICI 2029-2030 PAR
RAPPORT À 2020-2021

PRÉLÈVEMENT D'EAU ET TAUX DE RÉUTILISATION





PROMOUVOIR NOTRE CULTURE INCLUSIVE



VISER LA PARITÉ FEMMES-HOMMES

36 % $\longrightarrow$ ≥ 40 %
2025-2026 Objectif 2029-2030

PROPORTION DE FEMMES DANS LE
GROUPE

27 % $\longrightarrow$ ≥ 30 %
2025-2026 Objectif 2029-2030

POURCENTAGE DE POSTES *SENIOR*
MANAGEMENT OCCUPÉS PAR DES FEMMES



FAIRE DE SOITEC
UN EMPLOYEUR
ATTRACTIF POUR
SOUTENIR NOTRE
CROISSANCE

20 %
DE PROMOTIONS
INTERNES SUR
L'EXERCICE
2025-2026

PARTAGER LES
FRUITS DE LA
CROISSANCE
AVEC L'ENSEMBLE
DE NOS
COLLABORATEURS

100 %
D'EMPLOYÉS
ÉLIGIBLES AU
PLAN D'ACTIONS
GRATUITES DE
PERFORMANCE



OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT

2 $\longrightarrow$ Aucun
2024-2025 2025-2026

AUCUN ACCIDENT LIÉ À UN RISQUE
INDUSTRIEL SUR L'EXERCICE 2025-2026

2,77 $\longrightarrow$ 1,49
2024-2025 2025-2026

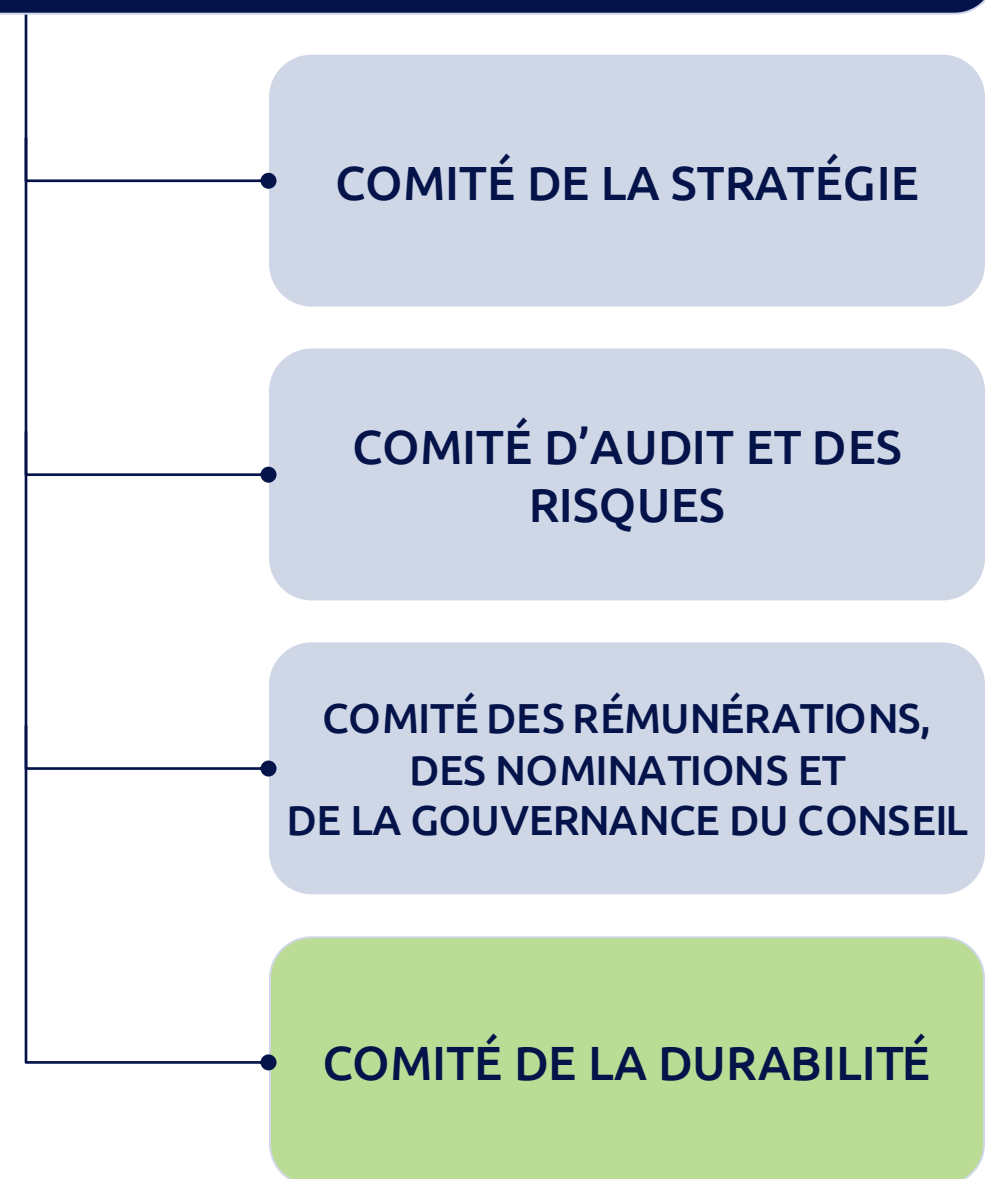
FAIBLE TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL
ENTRAÎNANT UNE ABSENCE



AGIR POUR
DEVENIR UN
MODÈLE
DANS UNE
SOCIÉTÉ
MEILLEURE

GOVERNANCE ESG AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

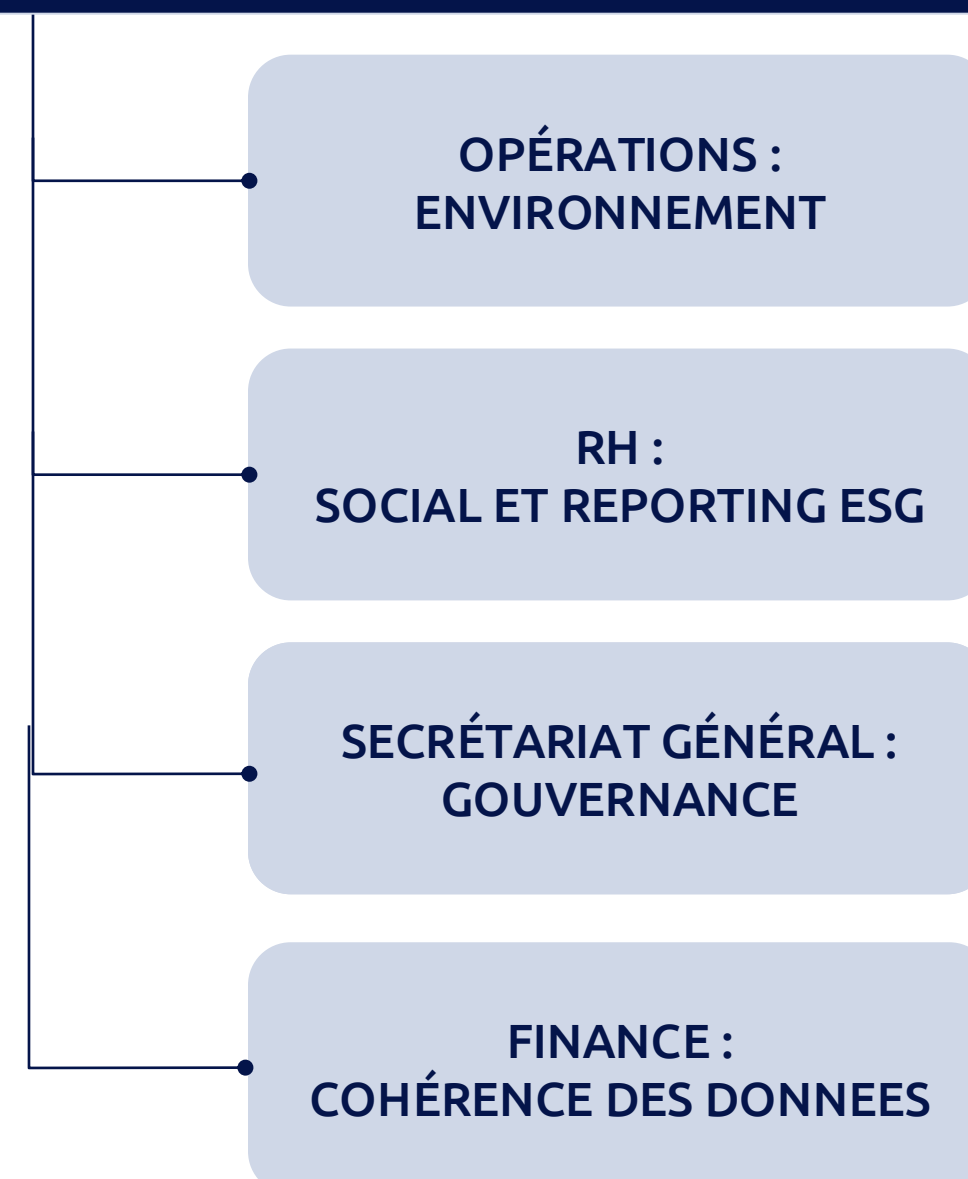
CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Président du Comité d'Audit et des Risques et la Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil sont tous les deux membres du Comité de la Durabilité.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pilotage stratégique de la durabilité par le Comité Exécutif



ÉTATS FINANCIERS 2025-2026

Albin Jacquemont – Directeur Financier

FINANCE

MESSAGES CLÉS

Les résultats de l'exercice 2025-2026 témoignent d'une gestion proactive des stocks et d'une dynamique croissante sur l'ensemble d'un portefeuille de produits en pleine expansion

La génération de free cash flow a été rétablie grâce à une gestion rigoureuse du fonds de roulement et des dépenses d'investissement, ce qui permet de se concentrer davantage sur la rentabilité pour les actionnaires

Mise en œuvre d'une feuille de route en trois étapes pour la création de valeur : garantir un free cash flow positif, stabiliser le chiffre d'affaires, se développer pour accroître les marges

RÉSULTATS FINANCIERS 2025-2026 : PRIORITÉ À L'EXÉCUTION OPÉRATIONNELLE ET À LA GÉNÉRATION DE CASH

COMPTE DE RÉSULTAT

592 M€ CHIFFRE D'AFFAIRES
-30 %⁽¹⁾ vs 2024-2025

25,4 % MARGE D'EBITDA⁽²⁾⁽³⁾
-8,1 pts de % vs 2024-2025

-8 M€ RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT

-0,38 € BPA⁽⁴⁾ COURANT
vs 3,07 € 2024-2025

FLUX DE TRÉSORERIE

202 M€ FLUX GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ⁽²⁾
vs 202 M€ en 2024-2025

135 M€ CAPEX⁽⁵⁾
vs 230 M€ en 2024-2025

+63 M€ FREE CASH FLOW⁽⁶⁾
vs -23 M€ en 2024-2025

BILAN

0,4x LEVIER FINANCIER⁽⁷⁾
vs 0,3x fin mars 2025

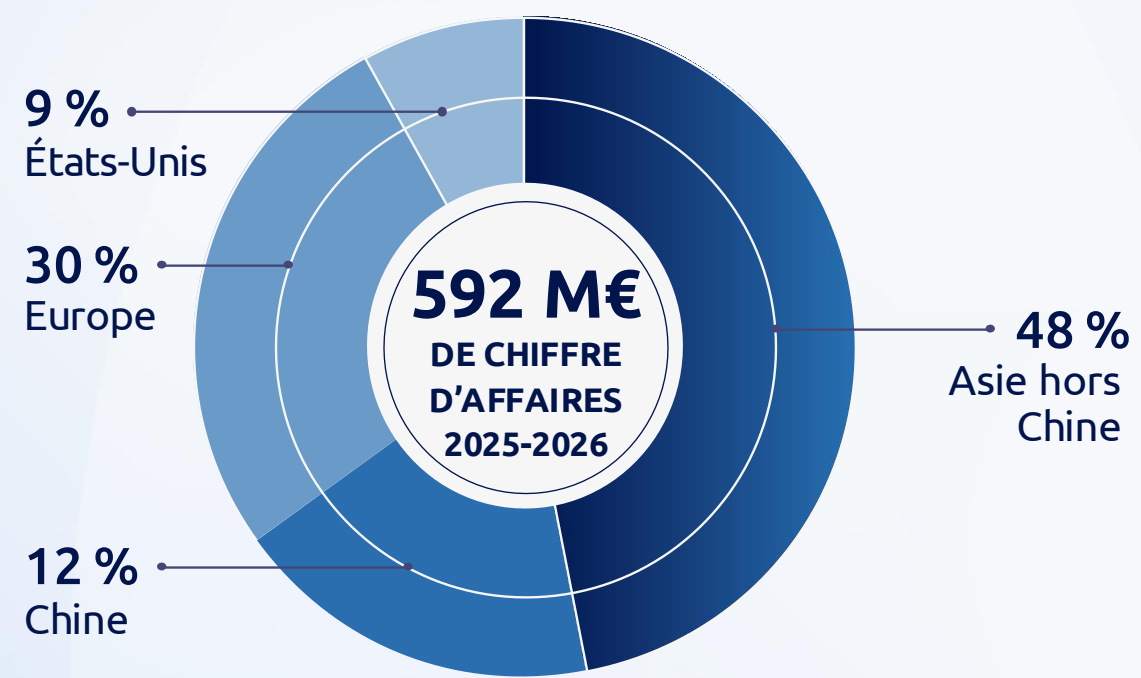
562 M€ TRÉSORERIE DISPONIBLE
vs 688 M€ fin mars 2025

56 M€ DETTE NETTE⁽⁸⁾
vs 94 M€ fin mars 2025

(1) À périmètre et taux de change constants
(2) Des activités poursuivies
(3) L'EBITDA représente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation des actifs immobilisés, charges non monétaires relatives à la rémunération en actions, provisions pour dépréciation de l'actif courant, provisions pour risques et charges, et résultat de cession d'actif. L'EBITDA ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel ou aux flux de trésorerie générés par l'activité. Marge d'EBITDA = EBITDA des activités poursuivies / Chiffre d'affaires
(4) Bénéfice par action, ajusté des événements majeurs de la période susceptibles de fausser l'analyse de la performance sous-jacente du Groupe
(5) Décaissements liés aux équipements et aux frais de développement capitalisés. Décaissements d'investissement (Capex) incluant les équipements financés par crédit-bail et les intérêts financiers perçus
(6) Le free cash-flow correspond à la trésorerie générée par l'activité, après prise en compte des flux d'investissement en immobilisations incorporelles et corporelles, des intérêts reçus et payés et des autres charges financières
(7) Dette nette / EBITDA
(8) La dette nette correspond à la somme des passifs financiers courants et non courants, diminuée de la trésorerie et équivalents de trésorerie ; le contrat « Virtual Power Purchase Agreement » est exclu de cette dette financière

EDGE & CLOUD AI : CONTRIBUTION ROBUSTE SUR DES MARCHÉS FINAUX CONTRASTÉS

La contribution du Photonics-SOI au chiffre d'affaires a doublé sur un an



M€	FY26	FY25	% de variation en données publiées	% de variation à périmètre et change constants	% chiffre affaires 2025-2026
Communications mobiles	309	546	-43 %	-41 %	~52 %
Edge & Cloud AI*	214	216	-1 %	+8 %	~36 %
Automobile & Industrie	69	129	-47 %	-44 %	~12 %
Chiffre d'affaires	592	891	-34 %	-30 %	100 %

*hors Imager-SOI, Edge & Cloud AI en croissance organique de 19 % sur un an

COMMUNICATIONS MOBILES : -41 % SUR UN AN⁽¹⁾

- Baisse du chiffre d'affaires RF-SOI liée à la correction de stocks en cours chez les clients directs
- Substrats POI en léger repli tandis que la deuxième vague de déploiement progresse chez les fonderies américaines ; premier accord pluriannuel (LTA) signé avec Skyworks, confirmant la dynamique commerciale
- Ventes de FD-SOI en retrait, partiellement compensées par des design-wins pour le mmWave (iPhone 17) et le Wi-Fi 7

EDGE & CLOUD AI : +8 % / +19 % SUR UN AN⁽¹⁾ HORS IMAGER-SOI

- Forte dynamique du Photonics-SOI, portée par des investissements structurants dans les infrastructures Cloud et le développement des interconnexions optiques à haut débit
- Ventes de FD-SOI en hausse à deux chiffres à taux de change constants, soutenues par les besoins en équipements à faible consommation énergétique et des applications d'IA embarquée (Edge AI)

AUTOMOBILE & INDUSTRIE : -44 % SUR UN AN⁽¹⁾

- Chiffres d'affaires Power-SOI et FD-SOI en baisse, dans un marché automobile durablement atone
- La pénétration du FD-SOI dans l'automobile progresse, portée par les radars, les microcontrôleurs et les solutions de connectivité sans fil

(1) À périmètre et taux de change constants



DISCIPLINE DE COÛTS SANS COMPROMIS SUR LA R&D

Marge temporairement impactée par la rationalisation du BFR

M€	2025-2026	2024-2025	Variation
Chiffre d'affaires	592	891	-34 %
Marge brute	96	286	-66 %
en % du chiffre d'affaires	16,3 %	32,1 %	-
Dépenses de R&D brutes avant capitalisation	(114)	(152)	-25 %
en % du chiffre d'affaires	19,3 %	17,1 %	-
- Dépenses de R&D brutes après capitalisation	(114)	(140)	-19 %
- Produits déduits des dépenses de R&D brutes	69	56	+23 %
Dépenses de R&D nettes	(45)	(85)	-47 %
en % du chiffre d'affaires	7,6 %	9,5 %	-
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(59)	(65)	-10 %
en % du chiffre d'affaires	10,0 %	7,3 %	-
Résultat opérationnel courant	(8)	136	-
en % du chiffre d'affaires	(1,3) %	15,2 %	-
EBITDA	151	298	-49 %
en % du chiffre d'affaires	25,4 %	33,5 %	-

Marge brute impactée par :

- La baisse des ventes
- La réduction volontaire et significative du taux d'utilisation des capacités industrielles afin de diminuer nos stocks et le besoin en fonds de roulement
- Un environnement prix / mix défavorable
- Un effet de change négatif

Coûts de R&D bruts en baisse de -25 % sur un an :

- Coûts directs de R&D en baisse de -13 %, portés par la diminution des achats de matériaux (principalement SiC)
- Aucun coût de développement capitalisé
- Absence de coûts liés à Dolphin Design suite à la cession
- Accroissement des financements issus des nouveaux programmes de subventions européens

Frais généraux, commerciaux et administratifs en recul de 10 % sur un an, sous l'effet de la diminution des éléments de rémunération, d'une stricte discipline de coûts et de l'impact positif de la cession de Dolphin Design intervenue en FY25



RÉSULTAT NET IMPACTÉ PAR DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

M€	2025-2026	2024-2025
Résultat opérationnel courant	(8)	136
- Autres produits et charges d'exploitation	(123)	(16)
Résultat opérationnel	(131)	119
- Charges financières	(14)	(8)
- Gain net de change	(17)	(2)
Charges financières nettes	(31)	(9)
- Impôts sur les bénéfices	(61)	(19)
<i>en % du résultat avant impôt</i>	37,7 %	-17,4 %
Résultat net des activités poursuivies	(222)	91
- Résultat net des activités abandonnées	2	1
Résultat net (part du Groupe)	(220)	92
Résultat net courant	(14)	109
- Résultat net de base par action (en €)	(6,17)	2,57
- Résultat net dilué par action (en €)	(6,17)	2,56
- Résultat net courant de base par action (en €)	(0,38)	3,07
Nombre d'actions (en millions)	35,7	35,7
Nombre d'actions diluées	35,7	35,9

123 M€ d'autres charges opérationnelles :

- 41 M€ liés à la dépréciation de SmartSiC™ (S1'26)
- 29 M€ de dépréciation portant sur l'extension sur le site de Pasir Ris, non encore équipée
- Dépréciation d'avances à long terme versées à des fournisseurs de matières premières
- Perte de complément de prix (earn-out) sur la cession de Dolphin Design

Hausse des charges d'intérêts reflétant les nouveaux emprunts

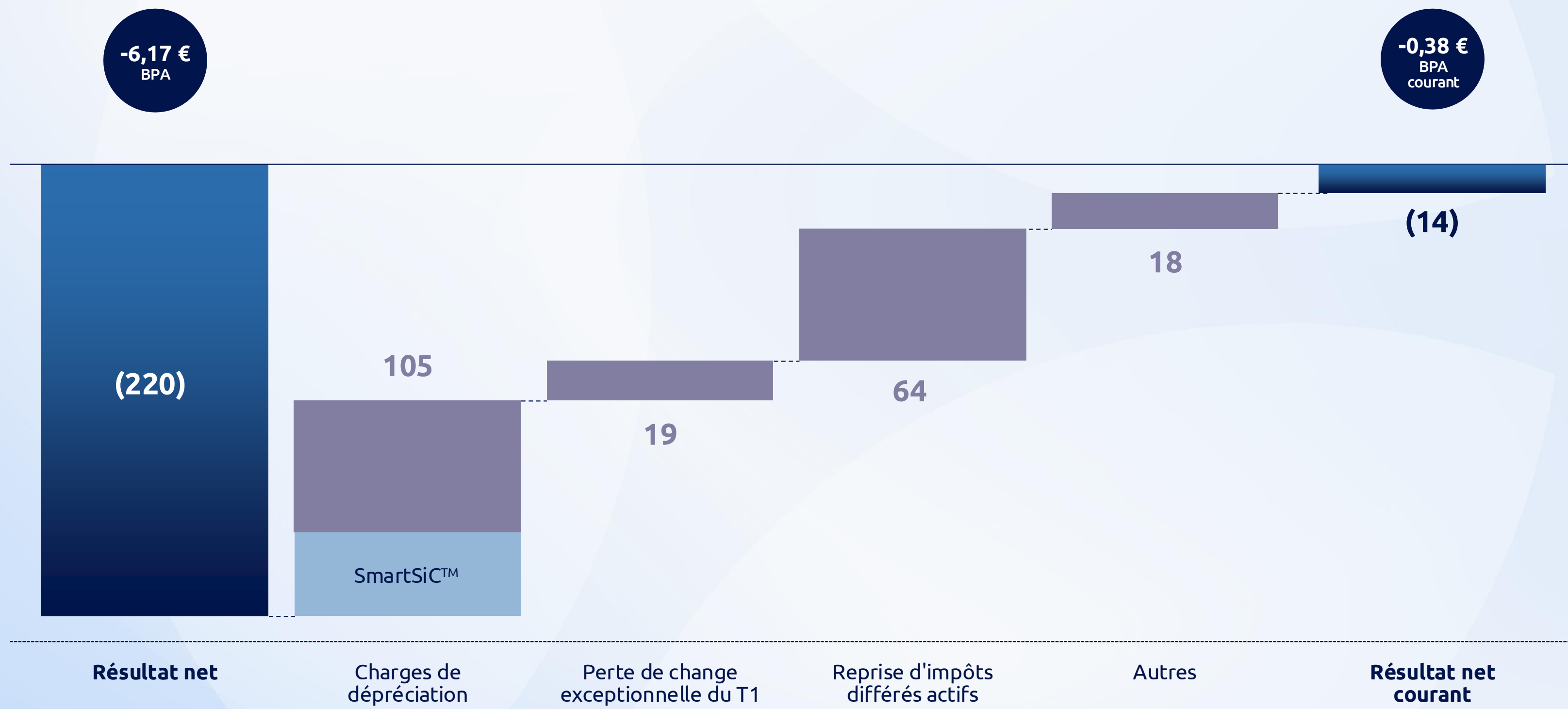
Perte de change exceptionnelle 19 M€ au S1, dont 17 M€ au premier trimestre. En revanche, aucune perte de change n'a été constatée au S2 :

- Conséquence de la réévaluation de l'exposition de change bilancielle au T1'26, liée à la dépréciation du dollar américain
- A la suite d'une revue approfondie, évolution de la politique de couverture du risque de change du groupe à partir de T2 : mise en place d'instruments de couverture ne visant plus exclusivement le compte de résultat ; l'exposition bilancielle est désormais également couverte
- 61 M€ d'impôt sur les résultats, dont 64 M€ de décomptabilisation d'impôts différés actifs sur la base d'hypothèses de recouvrabilité révisées, ceux-ci n'étant pas susceptibles d'être utilisés au cours des 3 prochaines années

RÉSULTAT NET PAR ACTION FY26 IMPACTÉ PAR DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Passage du résultat net de base par action au résultat net courant par action

(en M€)



RETOUR À UNE GÉNÉRATION DE FREE CASH-FLOW POSITIVE

M€	2025-2026	2024-2025
EBITDA⁽¹⁾	151	298
Variation du besoin en fonds de roulement	49	(79)
<i>Dont stocks</i>	24	(47)
<i>Dont clients et comptes rattachés</i>	145	(30)
<i>Dont fournisseurs et comptes rattachés</i>	(122)	(6)
<i>Dont autres</i>	1	4
Impôts payés	3	(17)
Flux de trésorerie générés par l'activité⁽²⁾	202	202
Capex	(135)	(230)
Intérêts financiers nets et autres charges financières	(4)	5
Free Cash Flow⁽²⁾	63	(23)
Effet de la variation des cours des devises	(10)	4
Dettes de location immobilières	(8)	(33)
OCEANE	(4)	(8)
Autres	(2)	5
Variation de la dette nette	38	(55)

(1) (2) Voir définitions en note de la slide 23

Gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement :

- Diminution du niveau des stocks, reflétant la stratégie de Soitec d'aligner la production sur la demande finale
- Diminution des créances clients, principalement liée à la baisse du chiffre d'affaires

Trésorerie opérationnelle de 202 M€, stable sur un an, reflétant essentiellement :

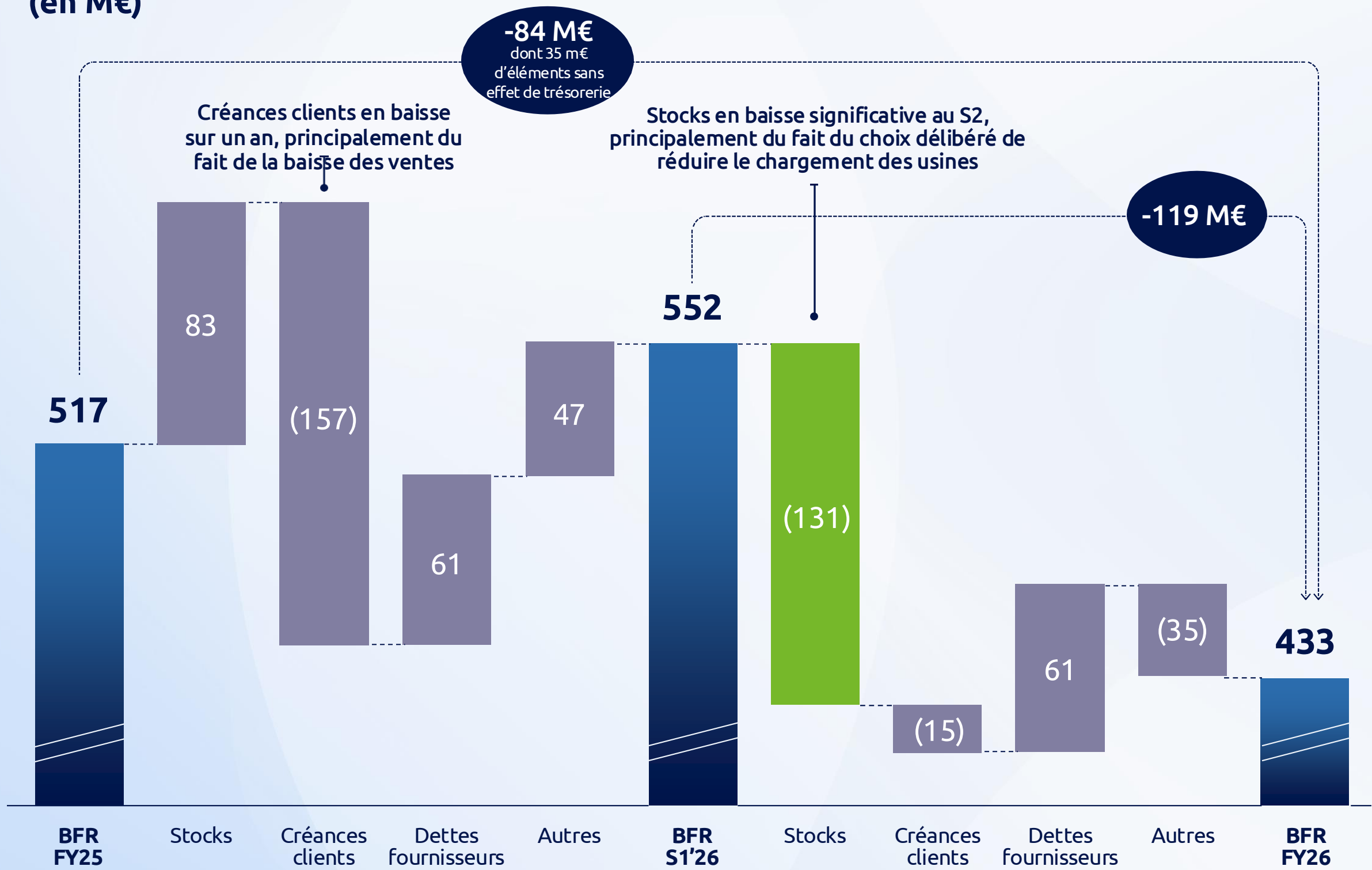
- Une diminution du besoin en fonds de roulement
- Un encaissement net d'impôt, lié à la restitution d'un excédent versé à l'exercice précédent

Une baisse de 40 % des Capex sur un an, qui, combinée à une gestion stricte du besoin en fonds de roulement, a permis le rétablissement d'un free cash-flow positif



UN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT SIGNIFICATIVEMENT AMÉLIORÉ

(en M€)



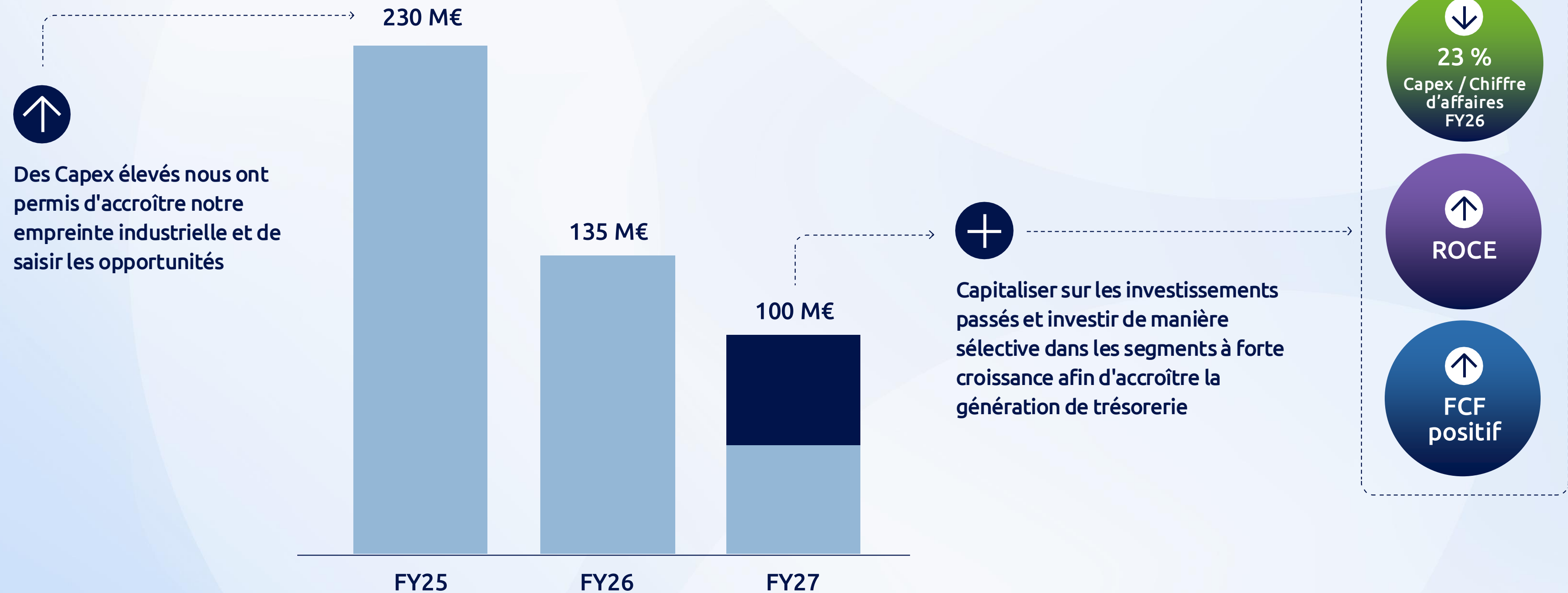
M€	2025-2026	2024-2025
Stocks	220	268
Clients et comptes rattachés	260	432
Fournisseurs et comptes rattachés	2	(120)
BFR d'exploitation	483	579
Autres ⁽¹⁾	(50)	(62)
BFR⁽²⁾	433	517



(1) « Autres » comprend principalement des subventions ainsi que des dettes/créances fiscales et sociales
(2) Variation du BFR au bilan en FY26 : (84) M€ ; en neutralisant 35 M€ d'éléments sans effet de trésorerie, la variation du BFR reflétée dans le tableau des flux de trésorerie ressort à (49) M€

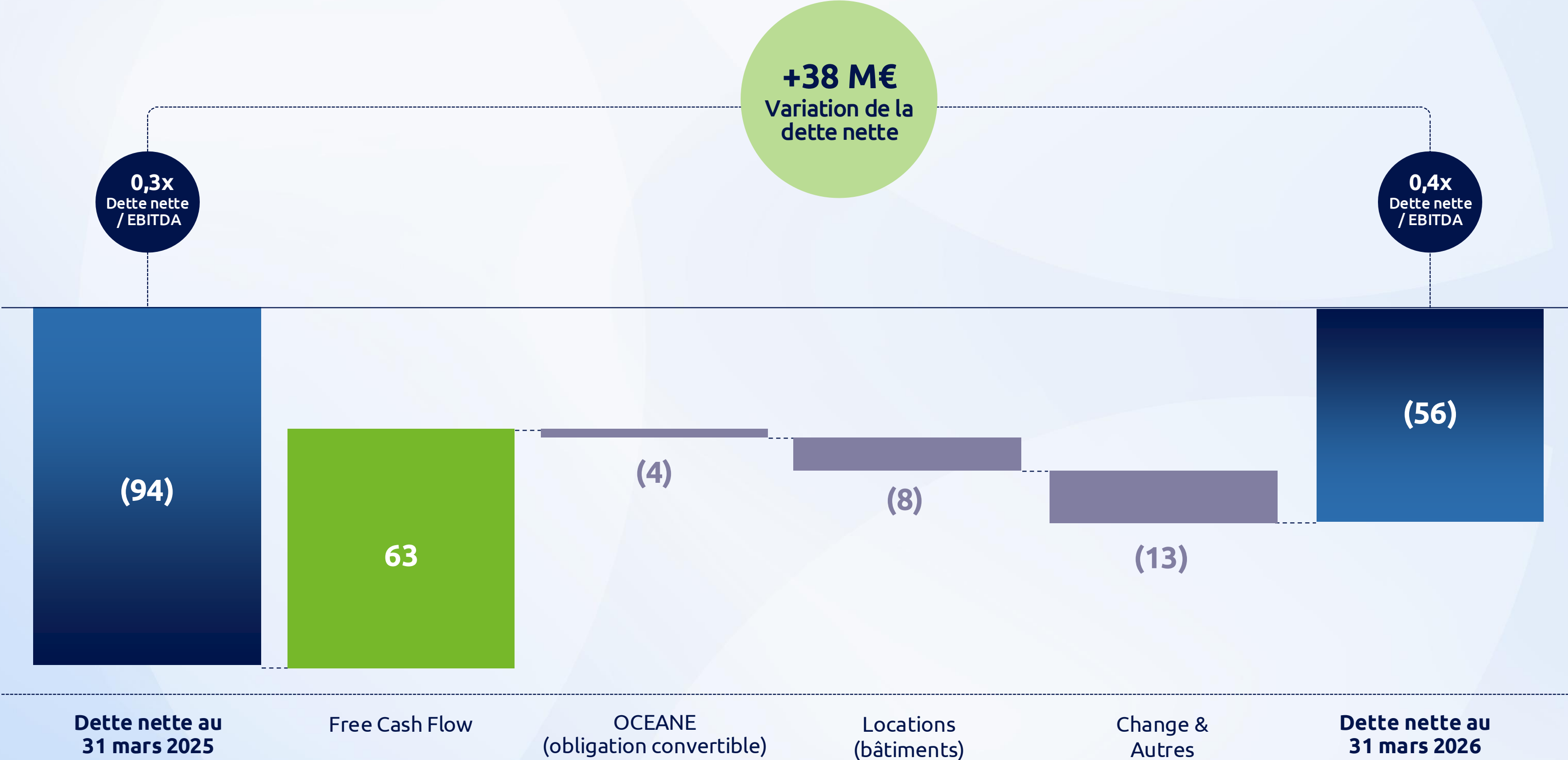


MODÉRATION DES CAPEX TOUT EN ACCÉLÉRANT SUR PHOTONICS-SOI & POI



UN FREE CASH-FLOW POSITIF QUI RÉDUIT LA DETTE NETTE

(en M€)



Flux entrants et sortants des activités poursuivies (les sorties de trésorerie liées aux activités abandonnées sont proches de zéro)



UN BILAN SOLIDE

Actif en M€	31 mars 2026	31 mars 2025
Immobilisations incorporelles	94	130
Immobilisations corporelles	893	1 003
Autres actifs non courants	62	103
Impôts différés actifs	6	59
Total des actifs non courants	1 056	1 295
Stocks	220	268
Clients et comptes rattachés	280	463
Autres actifs courants	163	131
Trésorerie et équivalents	562	688
Total des actifs courants	1 225	1 549
Total de l'actif	2 282	2 844

Passif et capitaux propres en M€	31 mars 2026	31 mars 2025
Total des capitaux propres	1 327	1 595
Dettes financières non courantes	517	375
Provisions et autres passifs non courants	122	94
Total des passifs non courants	639	469
Dettes financières courantes	103	406
Fournisseurs et comptes rattachés	53	190
Autres passifs courants	160	185
Total des passifs courants	315	780
Total du passif	2 282	2 844

Dépréciations

- 41 M€ liés à la dépréciation de SmartSiC™ (S1'26)
- 29 M€ de dépréciation de l'extension de Pasir Ris, actuellement non équipée pour la production
- Dépréciation d'avances à long terme versées à des fournisseurs de matières premières

Retraitement en stocks des matières premières en consignation (S1'26), afin de refléter le transfert de contrôle à réception sur les sites Soitec

- Ce retraitement, sans impact sur le résultat consolidé du Groupe, l'EBITDA, le BFR, le FCF ou les capitaux propres, s'est traduit par la comptabilisation de 37 M€ au 31 mars 2025
- Ce montant est à comparer aux 31 M€ de stocks en consignation au 30 septembre 2025

Dettes financières, après remboursement de l'OCEANE 2025 :

- 222 M€ d'emprunt Schuldschein
- 117 M€ d'emprunt IPCEI
- 67 M€ d'emprunts SMFL à Singapour
- 189 M€ de contrats de location (+145 M€ sur FY26)
- 25 M€ d'autres emprunts

Financements non tirés :

- 100 M€ de ligne de crédit syndiquée auprès de 7 banques
- 150 M€ de la BEI pour soutenir la R&D et les investissements industriels ; différé de 2,5 ans, amortissement sur 10 ans
- 20 M€ de Bpifrance ; amortissement sur 5 ans



PERSPECTIVES FY27

Poursuite de la priorité donnée à l'exécution et à la discipline financière.
Accélération du Photonics-SOI

CHIFFRE D'AFFAIRES DU T2 DE
L'EXERCICE 2026-2027 ATTENDU EN
HAUSSE DE PLUS DE 30 % SUR UN AN⁽¹⁾,
VS LE T2 DE L'EXERCICE 2025-2026

**POUR 2026-2027, LE GROUPE ANTICIPE DES
PERSPECTIVES DIVERSES POUR SES MARCHÉS
FINAUX**

- Edge & Cloud AI : renforcement de la dynamique portée par la croissance de la demande en Photonics-SOI
- Communications Mobiles : la progression du POI devrait être compensée par la poursuite de la correction des stocks chez les clients en RF-SOI, dans un marché des smartphones toujours contraint
- Automobile et Industrie : la visibilité liée à un accord de long terme avec un client fait que l'impact d'une éventuelle reprise du marché ne devrait pas bénéficier au Groupe au cours de l'exercice

LA FONGIBILITÉ DES ACTIFS PERMET UNE
MODÉRATION DES CAPEX ; LA CAPACITÉ
À SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE
CROISSANCE EST SÉCURISÉE

**CAPEX FY27 RÉDUITS À ~100 M€
(FY26 : 135 M€)**

- Exploiter la fongibilité de l'empreinte industrielle pour optimiser l'utilisation des actifs
- Investissements ciblés pour soutenir l'expansion du Photonics-SOI et du POI
- Bien positionné pour saisir les opportunités de croissance à venir

RENTABILITÉ FY27 ATTENDUE EN RETRAIT
SOUS L'EFFET DE CERTAINS VENTS
CONTRAIRES

VENTS CONTRAIRES SUR LES MARGES

- Chargement des usines toujours inférieur à l'optimum
- Effet de change défavorable
- Baisse des financements publics

CHANGE

- ~95 % de l'exposition nette FY27 du Groupe (~50 % du chiffre d'affaires) couverte à ~1,19 €/€
- Une variation de 5cts du €/€ : impact d'environ 150pbs sur les marges EBITDA / EBIT

(1) À périmètre et taux de change constants

MESSAGES CLÉS

RETOUR À UNE CROISSANCE RENTABLE ET DURABLE EN 3 ÉTAPES

01

GÉNÉRATION DE FREE CASH-FLOW RÉTABLIE

Portée par une gestion active du BFR

Soutenue par une allocation disciplinée des Capex



02

RETOUR À LA CROISSANCE

Saisir les opportunités liées à l'IA sur l'ensemble du portefeuille

Résorber l'excédent de stocks RF-SOI

03

DÉBLOQUER LE LEVIER OPÉRATIONNEL

Contribution accrue des segments de croissance

Reprise de la croissance du chiffre d'affaires favorisant l'absorption des coûts fixes

Expansion des marges et du *free cash-flow*

GOUVERNANCE

Frédéric Lissalde – Président du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2025-2026

COMPOSITION ACTUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



PRÉSIDENT
Frédéric Lissalde



Christophe Gégout



Françoise Chombar



Laurence Delpy
représentant le FSP



Delphine Segura Vaylet



Shuo Zhang

ADMINISTRATEURS NON INDÉPENDANTS



Samuel Dalens
représentant
Bpifrance Participations



Julie Galland
représentant
CEA Investissement



Satoshi Onishi

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS



Victor Barruol



Didier Landru

Proposition de nomination de nouveaux Administrateurs (Assemblée Générale 2026)



Laurent Rémont
Directeur Général



Didier Fontaine
Administrateur Indépendant



Maude Portigliatti
Administratrice Indépendante

Départ du Conseil d'administration

-  Président du Comité de la Stratégie
-  Président du Comité d'Audit et des Risques
-  Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil
-  Présidente du Comité de la Durabilité

CHIFFRES CLÉS 2025-2026

10
réunions

88 %
d'assiduité

70 %
de membres indépendants*

60 %
de femmes*

4
nationalités

53 ans
âge moyen des Administrateurs

* Hors Administrateurs représentant les salariés

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE LA STRATÉGIE

Définit et revoit régulièrement la stratégie de Soitec

64 %
de membres
indépendants*

6
réunions

84 %
d'assiduité

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Veille à l'exactitude et à la fiabilité des états financiers et du *reporting* en matière de durabilité

80 %
de membres
indépendants*

7
réunions

100 %
d'assiduité

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS, DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE DU CONSEIL

Formule des recommandations sur la rémunération et la succession des membres du Conseil et des Comités ainsi que sur la gouvernance de Soitec

75 %
de membres
indépendants*

7
réunions

97 %
d'assiduité

COMITÉ DE LA DURABILITÉ

Analyse et propose des directives sur les questions de durabilité

100 %
de membres
indépendants*

5
réunions

76 %
d'assiduité

* Hors Administrateurs représentant les salariés

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS PAR LE CONSEIL ET SES COMITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2025-2026

COMITÉ DE LA STRATÉGIE

- L'activité du Groupe (produits, marchés et organisation)
- Les opportunités potentielles de développement des activités et de fusions et acquisitions
- Les contrats importants
- La stratégie de la Société pour les cinq années à venir

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

- La charte du Comité
- La cartographie des risques
- La cybersécurité
- Le contrôle interne
- Les états financiers annuels et semestriels et le chiffre d'affaires trimestriels
- La communication financière
- Les documents de gestion prévisionnelle
- Les contentieux en cours
- Le programme de rachat d'actions pour les besoins du contrat de liquidité
- Les conventions réglementées et libres
- Le taux de réalisation des objectifs de performance financiers des plans d'attribution gratuite d'actions de performance

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS, DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE DU CONSEIL

- La succession du Directeur Général et l'examen des candidatures
- Les plans de succession
- La composition du Conseil et l'évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil d'administration
- La rémunération des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs (vote ex post et ex ante), y compris le ratio d'équité
- L'attribution gratuite d'actions de performance
- Les conditions de performance des plans d'attribution gratuite d'actions de performance
- La politique de diversité de la Société en termes d'égalité professionnelle et salariale

COMITÉ DE LA DURABILITÉ

- Le plan stratégique en matière de durabilité
- Les sujets sur le thème de l'eau
- La revue de la mise en œuvre du plan des affaires éthiques
- Les indicateurs clés de performance en matière de durabilité
- Les exigences imposées par la directive CSRD et de la double matérialité des risques du Groupe

ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2025-2026

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- **Gouvernance & leadership** : Relation fortifiée entre le Président et le Directeur Général, nouveau Président vivement salué et liens renforcés entre le Conseil d'administration et le Comité Exécutif
- **Relations au sein du Conseil** : Excellentes relations de travail et liberté d'expression totale pour les Administrateurs
- **Fonctionnement des Comités** : Efficacité accrue et une meilleure organisation
- **Planification de la succession** : Gestion rigoureuse des renouvellements de mandats, planifiés un an à l'avance, et création d'un Comité restreint très efficace pour la succession du Directeur Général
- **Implication et formation** : Approbation quasi unanime de l'engagement des membres du Conseil et de la pertinence de leurs formations
- **Support au Conseil** : Secrétaire du Conseil vivement saluée, louée pour sa disponibilité et les options de travail structurées proposées

AXES D'AMÉLIORATION ET PLAN D'ACTION

AXES D'AMÉLIORATION :

- **Évolution de la composition** : Continuer à envisager de nouveaux profils afin de renforcer les expertises lors des futurs renouvellements
- **Gestion de l'information** : Mettre à disposition les documents plus tôt (objectif d'une semaine à l'avance) et privilégier des supports visuels synthétiques pour dynamiser les échanges
- **Formation** : Planifier de nouvelles sessions ciblant des thématiques spécifiques (ex. : l'IA et la disponibilité des matériaux critiques)
- **Confidentialité** : Respecter rigoureusement la confidentialité des débats et sensibiliser les Administrateurs ainsi que les invités

PLAN D'ACTION :

Sur la base de ces orientations, le Conseil d'administration a arrêté un plan d'action pour l'exercice 2026-2027, s'inscrivant dans une démarche de progrès continu de ses pratiques de gouvernance.

Succession du Directeur Général

PROCESSUS DE SÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDENTIFICATION DES CANDIDATS

01



- Mise en place d'un Comité restreint et définition du profil du Directeur Général
- Lancement du processus de recherche
- Sélection d'une liste restreinte de candidats internes et externes
- Approche des candidats

ENTRETIENS ET ÉVALUATION DES CANDIDATS

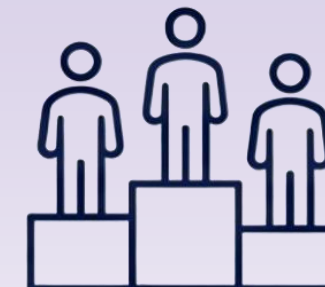
02



- Entretiens et évaluations des candidats externes
- Entretiens et évaluations des candidats internes

SÉLECTION FINALE

03



- Entretiens finaux
- Sélection finale par le Comité restreint et le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil

ANNONCE

04



- Approbation par le Conseil d'administration de la nomination du nouveau Directeur Général
- Annonce publique

PROFIL RECHERCHÉ POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Profil d'ancien Directeur Général privilégié (ouvert aux profils à fort potentiel n'ayant pas exercé de fonctions de direction générale)
- Expertise technique substantielle dans les semi-conducteurs ou les technologies de pointe
- Profil stratégique doté d'une expérience internationale et d'une forte orientation commerciale / *go-to-market*
- Profil français ou européen francophone

Le Conseil d'administration s'est attaché à sélectionner un dirigeant capable de valoriser le portefeuille diversifié de produits du Groupe et de saisir les nouvelles opportunités de croissance, particulièrement celles liées à l'intelligence artificielle (IA).

LAURENT REMONT – DIRECTEUR GÉNÉRAL DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2026



Expérience professionnelle :

Avant de rejoindre la Société, il a été Vice-Président Senior et Directeur Général de la division MEMS et Capteurs Magnétiques chez Infineon Technologies, fabricant intégré de semi-conducteurs de premier plan, qu'il avait rejoint en 2019. Précédemment, il avait dirigé l'activité Radiofréquence et Capteurs du Groupe, supervisant un portefeuille comprenant capteurs, radars, microphones et composants RF, ainsi que les initiatives d'innovation systèmes et IoT.

Auparavant, il a été CTO et membre du Comité Exécutif de Kontron AG, spécialiste international des solutions IoT industrielles et des systèmes embarqués.

Laurent Rémont a débuté sa carrière chez Philips, avant de rejoindre STMicroelectronics, où il a exercé, pendant plus de quinze ans, diverses responsabilités de direction générale au sein de la division Connected Home, ainsi que dans la R&D, les systèmes embarqués, le développement produits et le pilotage d'unités opérationnelles.

Il est ingénieur diplômé de Grenoble INP – ENSERG.

Compétences :

Direction Générale, International, Environnement, Social, Industrie du semi-conducteur, TMT, Secteurs applicatifs, R&D.

Évolution du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2026-2027

ÉCHELONNEMENT DU RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL

AG 2026

- Pierre Barnabé (démission effective au 31 mars 2026)
- Christophe Gégout
- Maude Portigliatti
- Delphine Segura Vaylet

AG 2027

- Frédéric Lissalde
- Françoise Chombar
- Satoshi Onishi
- Shuo Zhang
- Victor Barruol (Administrateur représentant les salariés)
- Didier Landru (Administrateur représentant les salariés)

AG 2028

- Bpifrance Participations (Samuel Dalens)
- CEA Investissement (Julie Galland)
- Fonds Stratégique de Participations (Laurence Delpy)

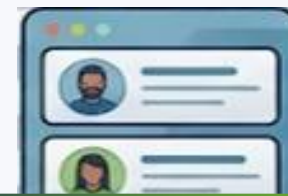
PROCESSUS DE SÉLECTION DES ADMINISTRATEURS



1. PROFILS

Sur la base des travaux du Comité :

- Évaluation annuelle du Conseil et revue de sa politique de diversité
- Définition par le Conseil des objectifs d'évolution de sa composition, dans le respect des dispositions du règlement intérieur et des besoins de la Société



2. CANDIDATURES

- Recherche de candidats par un cabinet de recrutement externe qui identifie des profils correspondant aux objectifs fixés par le Conseil
- Rapport détaillé et échanges individuels entre le cabinet de recrutement, la Présidente du Comité et le Président du Conseil
- Analyse des profils des candidats par le Comité afin de s'assurer qu'ils permettent au Conseil de conserver l'équilibre souhaité en termes de compétences et de diversité



3. SELECTION

- Première sélection de candidats par la Présidente du Comité et par le Président du Conseil
- Étude des profils des candidats par le Comité, notamment au regard des critères de sélection prédéfinis, du respect des règles du Code AFEP-MEDEF et des politiques de vote des *proxy advisors* et des investisseurs en termes d'indépendance et de cumul des mandats
- Entretien des candidats retenus avec les membres du Comité et, le cas échéant, avec le Directeur Général



4. NOMINATION

- Recommandation formulée au Conseil par le Comité
- Proposition de nomination de l'administrateur sélectionné formulée par le Conseil à l'Assemblée Générale

PROPOSITIONS DE NOMINATION ET DE RENOUVELLEMENT DE MANDATS À L'AG 2026

(Résolutions n° 4 à 7)



Delphine Segura Vaylet
Indépendante

- Le renouvellement du mandat de Delphine Segura Vaylet, permettra au Conseil d'administration de continuer à bénéficier de sa solide expérience des enjeux de gouvernance et de capital humain. Sa reconduction s'inscrit dans la volonté de pérenniser une gouvernance exigeante, en parfaite adéquation avec les ambitions de développement du Groupe.
- Si le renouvellement de Delphine Segura Vaylet est approuvé par la prochaine Assemblée Générale, elle continuera à siéger en qualité de Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil et en qualité de membre du Comité de la Stratégie et du Comité de la Durabilité.



Christophe Gégout
Indépendant

- Le renouvellement du mandat de Christophe Gégout permettra au Conseil d'administration de continuer à bénéficier de sa solide maîtrise des enjeux financiers et de sa vision stratégique des risques industriels. Sa reconduction assure la continuité de l'expertise financière au sein du Conseil, indispensable pour sécuriser les investissements stratégiques et soutenir le déploiement de la trajectoire de croissance du Groupe.
- Si le renouvellement de Christophe Gégout est approuvé, il continuera à assurer la présidence du Comité d'Audit et des Risques et continuera à siéger en qualité de membre du Comité de la Stratégie et du Comité de la Durabilité.
- Le 19 avril 2027, il ne sera plus considéré comme un administrateur indépendant au regard des recommandations du Code AFEP-MEDEF et sera remplacé à la présidence du Comité d'Audit et des Risques par un administrateur indépendant. Il continuera à siéger en qualité de membre du Comité de la Stratégie et du Comité de la Durabilité.



Laurent Rémont
Directeur Général
Non indépendant

- La nomination de Laurent Rémont reflète la volonté du Conseil d'administration de s'appuyer sur les fondations posées ces dernières années pour consolider le développement du Groupe, valoriser son portefeuille diversifié de produits et de technologies, particulièrement autour de l'intelligence artificielle, et saisir les opportunités offertes par les marchés des semi-conducteurs.
- La nomination de Laurent Rémont en qualité d'administrateur lui permettra de contribuer pleinement aux réflexions stratégiques du Conseil d'administration. Elle s'inscrit dans la volonté de renforcer les compétences du Conseil, tout en assurant une parfaite synergie entre la Direction Générale et les administrateurs.
- Si la nomination de Laurent Rémont est approuvée par la prochaine Assemblée Générale, il siègera au Comité de la Stratégie.

PROPOSITIONS DE NOMINATION ET DE RENOUVELLEMENT DE MANDATS À L'AG 2026 (Résolutions n° 4 à 7)

DIDIER FONTAINE - ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT PROPOSÉ

Expérience professionnelle :

Actuellement Directeur Général Adjoint en charge des Finances, du Juridique, de la Stratégie, des Fusions-Acquisitions (M&A), de l'Informatique (IT) et des Achats pour le Groupe IDEMIA, Didier Fontaine apporte plus de 25 ans d'expérience de direction au sein de grands groupes internationaux. Après avoir exercé des fonctions de direction dans le secteur bancaire, puis chez Schlumberger et Faurecia, il s'est imposé comme un expert de la transformation stratégique. Il a notamment occupé les fonctions de Directeur Financier du Groupe Plastic Omnium (devenu OPmobility) lors de la crise de 2008, puis de Directeur Financier chez Constellium et Verallia Packaging, où il a mené avec succès leurs introductions en bourse respectives, à la Bourse de New York (NYSE) et sur Euronext. Par ailleurs, il a joué un rôle clé dans la fusion de Zodiac Aerospace et Safran en tant que Directeur Administratif et Financier.

La nomination de Didier Fontaine en qualité d'administrateur indépendant permettra au Conseil d'administration de bénéficier de sa maîtrise reconnue en matière d'enjeux financiers globaux, de la stratégie et de cybersécurité. De plus, son expérience dans l'accompagnement des sociétés cotées sur des marchés internationaux (Euronext, NYSE) constituera un atout important pour le fonctionnement du Conseil d'administration et la gouvernance du Groupe. Cette nomination s'inscrit dans la volonté de renforcer les compétences du Conseil afin de soutenir la performance de Soitec.

Compétences :

Direction Générale, Finance, International, Environnement, Gouvernance, Industrie du semi-conducteur, TMT, Secteurs applicatifs.



LA COMPOSITION DU CONSEIL POST AG 2026

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



PRÉSIDENT
Frédéric Lissalde



Christophe Gégout



Françoise Chombar



Laurence Delpy
représentant le FSP



Delphine Segura Vaylet



Shuo Zhang



Didier Fontaine

ADMINISTRATEURS NON INDÉPENDANTS



Laurent Rémont
Directeur Général



Julie Galland
représentant
CEA Investissement



Satoshi Onishi



Samuel Dalens
représentant
Bpifrance Participations

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS



Victor Barruol



Didier Landru

CHIFFRES CLÉS POST AG 2026

13
membres

64 %
de membres indépendants*

45 %
de femmes*

4
nationalités

54 ans
âge moyen des administrateurs

* Hors Administrateurs représentant les salariés

-  Président du Comité de la Stratégie
-  Président du Comité d'Audit et des Risques
-  Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil
-  Présidente du Comité de la Durabilité

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Emmanuelle Bely – Secrétaire du Conseil d'administration et
Secrétaire de l'Assemblée Générale

Éléments de rémunération de l'exercice 2025-2026 (ex post)

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE 2025-2026, À L'EXCLUSION DU DIRECTEUR GENERAL ET DU PRÉSIDENT - MONTANT BRUT (Résolution n° 8)

MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ

691 710 €*

Conformément à la politique de rémunération approuvé par l'Assemblée Générale 2025 :

- 100 % de la rémunération des Administrateurs est allouée proportionnellement à leur présence effective aux réunions du Conseil et du/des Comités dont ils sont membres.
- Le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et les Administrateurs représentant les salariés ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat d'administrateur.
- La participation aux réunions par conférence téléphonique ou vidéoconférence est considérée comme équivalente à la participation physique. La participation à une consultation écrite n'est pas prise en considération.
- Les frais de déplacement engagés par les Administrateurs dans le cadre de leurs fonctions sont remboursés par la Société, sur présentation de justificatifs.

** Par mesure de solidarité, dans le contexte de mise en activité partielle des collaborateurs et collaboratrices de la Société, les membres du Conseil en fonction ont consenti à une réduction de 5 % de leur rémunération (équivalente à deux mois de fonction). Cette mesure ne s'applique pas à Kai Seikku car il n'était pas administrateur au moment où la décision a été prise.*

RÉMUNÉRATION DE FRÉDÉRIC LISSALDE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2025-2026 – MONTANT BRUT (Résolution n° 9)

RÉMUNÉRATION FIXE

277 667 €*

Conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale 2025:

- Cette rémunération n'est pas prélevée sur l'enveloppe de rémunération allouée aux Administrateurs.
- Il ne bénéficie d'aucune rémunération variable ou exceptionnelle, d'aucune attribution d'actions de performance, d'aucune indemnité de départ ou de non-concurrence, ni de rémunération en contre-partie de son mandat d'Administrateur.
- Il peut prétendre au remboursement de tous frais de déplacement engagés dans l'exercice de ses fonctions, sur présentation de justificatifs.

** Par mesure de solidarité, dans le contexte de mise en activité partielle des collaborateurs et collaboratrices de la Société, le Président du Conseil a consenti à une réduction de 5 % de sa rémunération (équivalente à deux mois de fonction).*

RÉMUNÉRATION DE PIERRE BARNABÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL JUSQU'AU 31 MARS 2026, POUR L'EXERCICE 2025-2026 – MONTANTS BRUTS (Résolution n° 10)

RÉMUNÉRATION FIXE

525 673 €*

RÉMUNÉRATION VARIABLE À COURT TERME

443 080 € (83,6 % de niveau d'atteinte des objectifs) :

- Objectifs Financiers : 30 %
- Objectifs Stratégiques : 53,6 %
- Multiplicateur x0 : pas d'atteinte l'objectif additionnel de diversification

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME

1 211 406 € (soit 28 754 actions de performance devenues caduques le 31 mars 2026)
Livraison de 2 829 actions dans le cadre du plan Onyx 2025

INDEMNITÉ DE NON-CONCURRENCE

262 837 € représentant 50 % de sa rémunération fixe (brute) versée au cours des 12 derniers mois

RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

14 941 € (cotisations au titre du PERO (*Plan d'Epargne de Retraite Obligatoire*))

AVANTAGES EN NATURE

36 262 € (mise à disposition d'un véhicule et d'un logement de fonction, cotisations versées au titre de l'assurance perte d'emploi GSC)

* Par mesure de solidarité, dans le contexte de mise en activité partielle des collaborateurs et collaboratrices de la Société, Pierre Barnabé a consenti à une réduction de 5 % de sa rémunération fixe (équivalente à deux mois de fonction).



Politiques de rémunération pour l'exercice 2026-2027 (ex ante)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2026-2027 - MONTANTS BRUTS

(Résolutions n° 11 et 12)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RÉSOLUTION N°11)

Rémunération Fixe **280 000 €**
(aligné avec la politique de l'exercice 2025-2026)

Critères :

- Cette rémunération n'est pas prélevée sur l'enveloppe de rémunération allouée aux Administrateurs.
- Il ne bénéficie d'aucune rémunération variable ou exceptionnelle, d'aucune attribution d'actions de performance, d'aucune indemnité de départ ou de non-concurrence, ni de rémunération en contre-partie de son mandat d'Administrateur.
- Il peut prétendre au remboursement de tous frais de déplacement engagés dans l'exercice de ses fonctions, sur présentation de justificatifs.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RÉSOLUTION N°12)

Montant Total Alloué **820 000 €**
(inchangé depuis l'AG 2022)

Allocation Liée à un taux d'assiduité de 100%

Siège au sein du Conseil d'administration	46 000 €
Siège au sein d'un Comité	13 000 €
Présidence d'un Comité	17 000 €

Critères :

- Le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et les Administrateurs représentant les salariés ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat d'administrateur.
- La rémunération des Administrateurs est allouée proportionnellement à leur présence effective aux réunions du Conseil et du/des Comités dont ils sont membres.
- La participation aux réunions par conférence téléphonique ou vidéoconférence est considérée comme équivalente à une participation physique. La participation à une consultation écrite n'est pas prise en considération.
- Les frais de déplacement engagés par les Administrateurs dans le cadre de leurs fonctions sont remboursés par la Société, sur présentation de justificatifs.



CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

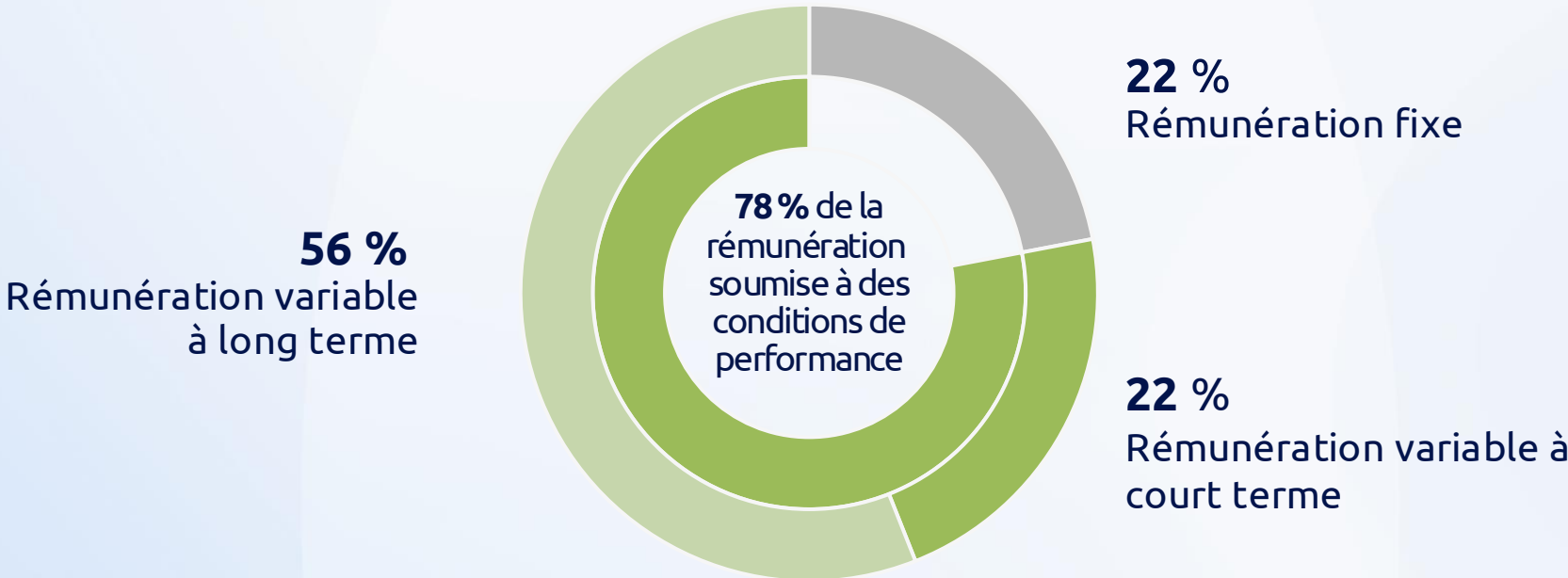
La politique de rémunération du nouveau Directeur Général a été déterminée en tenant compte des éléments suivants :

1. **Du Code Afep-Medef et des principes fondamentaux du Conseil d'administration.**
2. **De la stratégie, de la performance et des objectifs à long terme de la Société.**
3. **D'un positionnement concurrentiel de la rémunération du Directeur Général par rapport à deux groupes de référence révisés (européen et français), et représentant des sociétés comparables en termes de capitalisation boursière, de chiffre d'affaires, de secteur d'activité et de l'implantation géographique :**
 - ✓ **Groupe de référence européen** (17 entreprises internationales) : Ams-OSRAM, Tecan Group, AT&S, SMA Solar, Siltronic, Eutelsat, Jenoptik, VAT Group, Barco, Melexis, X-FAB, Aixtron, BE Semiconductor Indus, Elmos Semiconductor, Technoprobe, Nordic Semiconductor, NCAB group.
 - ✓ **Groupe de référence français** (21 sociétés cotées : Next20, CAC Mid 60 et CAC Small) : FDJ United, Ipsos, TF1, BIC, Getlink, Virbac, M6 METROPOLE TV, Eutelsat, Mersen, Viridien, Beneteau, Solutions 30, OVH, VisionGroup, Maurel & Prom, X-FAB, GTT, Assystem, Lectra, Exosens, Exail Technologies.
4. **Du fait que le Directeur Général ne bénéficie pas d'un contrat de travail** (conformément à l'article 23 du Code Afep-Medef).

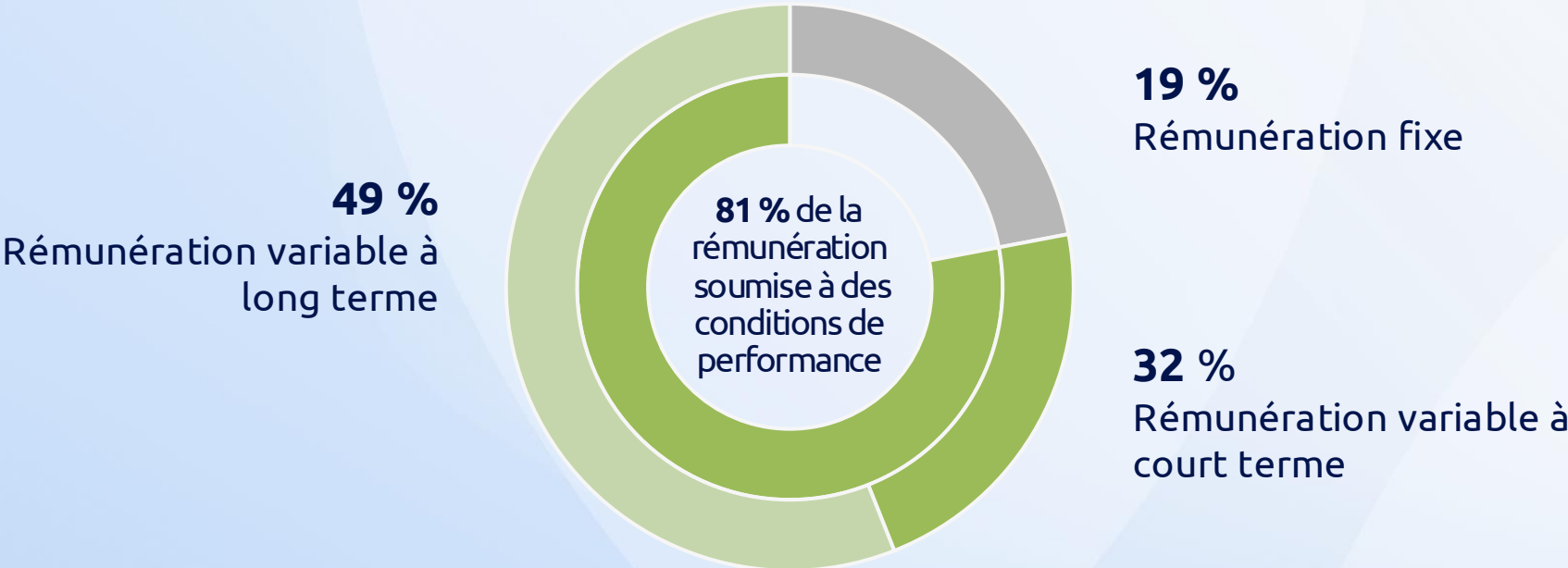
POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2026-2027, STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION (Résolution n° 13)

STRUCTURES DE RÉMUNÉRATION APPLICABLES À PIERRE BARNABÉ

STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION À LA CIBLE

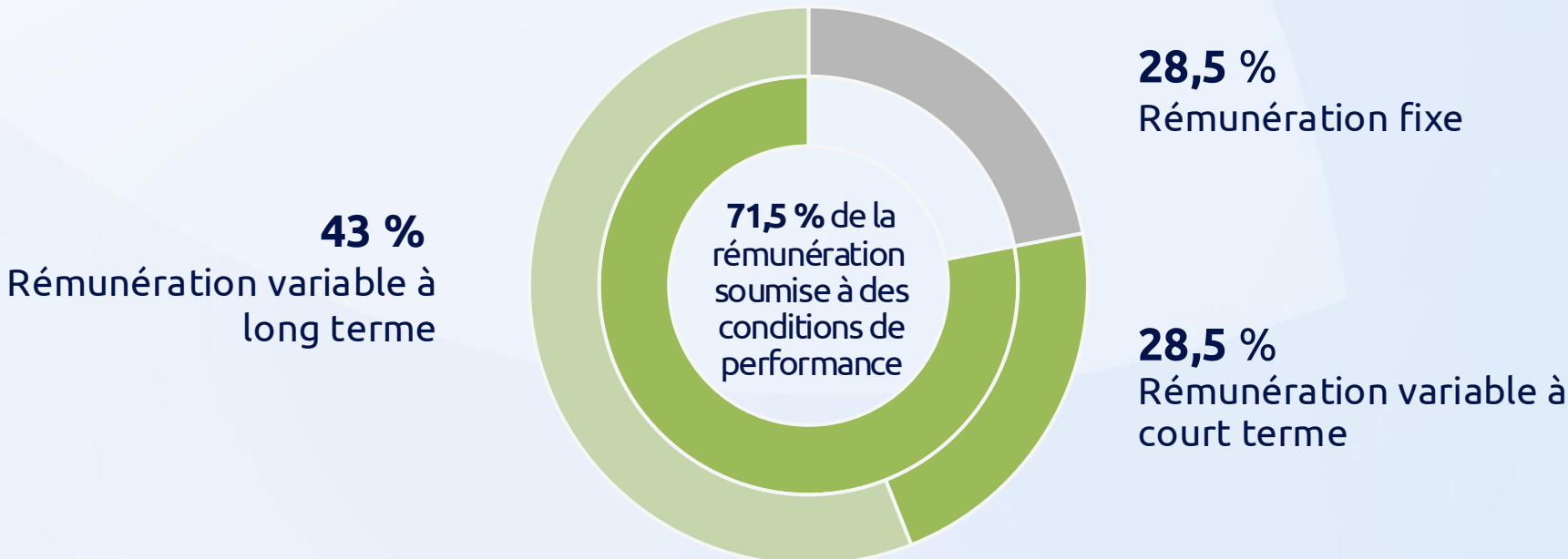


STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION AU MAXIMUM

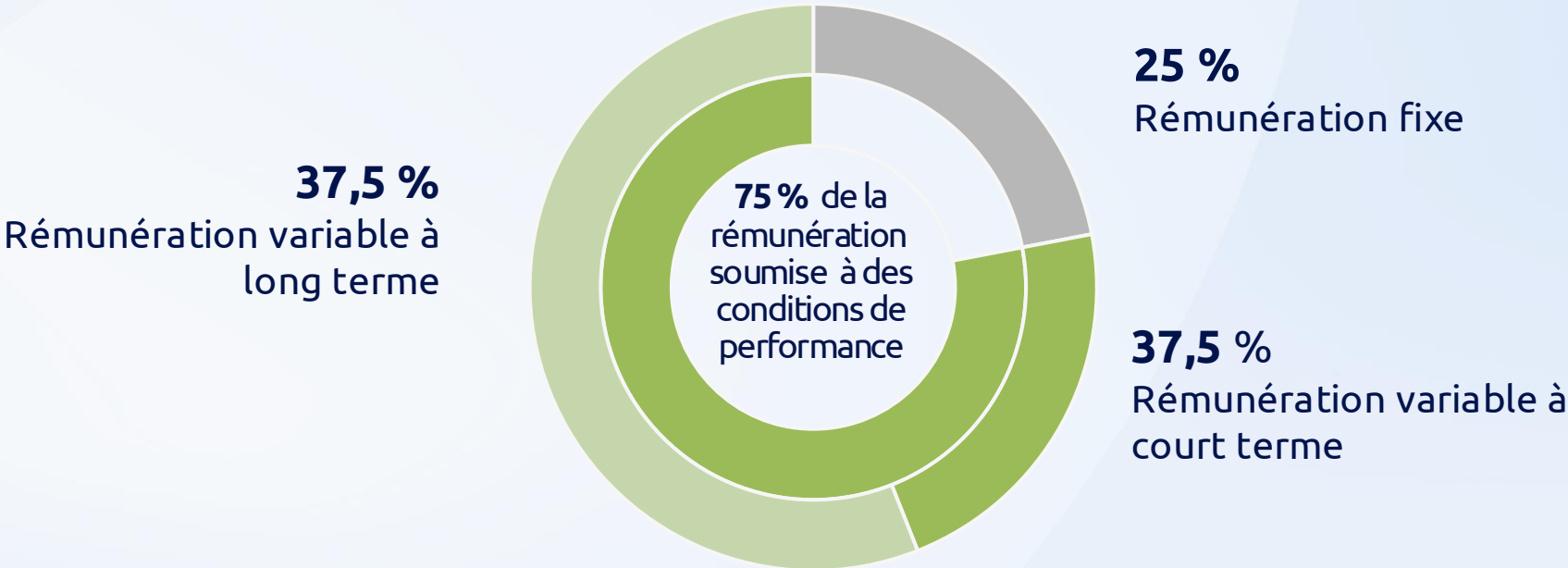


PROPOSITION DE STRUCTURES DE RÉMUNÉRATION APPLICABLES À LAURENT RÉMONT

PROPOSITION DE STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION À LA CIBLE POUR L'EXERCICE 2026-2027 SOUMISE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



PROPOSITION DE STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION AU MAXIMUM POUR L'EXERCICE 2026-2027 SOUMISE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2026-2027 – MONTANTS BRUTS (Résolution n° 13)

RÉMUNÉRATION FIXE	500 000 €
RÉMUNÉRATION VARIABLE À COURT TERME	Valeur Cible : 100 % Valeur maximum en cas de surperformance : 150 % de sa rémunération fixe
RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME	Jusqu'à 150 % de sa rémunération fixe
RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	Plan d'épargne retraite obligatoire (PERO)
AVANTAGES EN NATURE	Voiture de fonction, indemnité de déménagement et assurance de perte d'emploi
INDEMNITÉ DE PRISE DE FONCTIONS	Attribution de 8 012 actions de performance dans le cadre du plan Onyx 2028 (soit 85 % de sa rémunération fixe)

En cas de cessation de ses fonctions de Directeur Général, Laurent Rémont pourrait être éligible à une indemnité de départ ainsi qu'à une indemnité de non-concurrence. Il ne bénéficiera d'aucune rémunération ou rémunération exceptionnelle en sa qualité d'Administrateur.



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2026-2027, RÉMUNÉRATION VARIABLE (Résolution n° 13)

RÉMUNÉRATION VARIABLE À COURT TERME

Objectifs	Poids	Surperformance
I. OBJECTIFS FINANCIERS* dont :	60 %	90 %
Chiffre d'affaires Photonics (<i>en €</i>)	20 %	30 %
EBIT courant (<i>en €, en % du chiffre d'affaires</i>)	20 %	30 %
Free Cash Flow (après contrats de <i>leasing</i> et intérêts [IFRS]) (<i>en M€</i>)	20 %	30 %
II. OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS dont :	40 %	60 %
Stratégie : signature de protocoles d'accord portant sur des nouvelles technologies, conclus avec un ou plusieurs grands clients du secteur des semi-conducteurs	10 %	15 %
Stratégie : gestion du portefeuille de produits	10 %	15 %
ESG : Carbone (Scopes 1 et 2) en tCO ₂ /€m du chiffre d'affaires	10 %	15 %
ESG : Ressources Humaines (rétention de talents et organisation)	10 %	15 %
TOTAL	100 %	150 %

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME

Objectifs	Poids
CRITÈRES FINANCIERS QUANTITATIFS	75 %
Résultat net courant ajusté par action (sur la base du budget annuel, non cumulé)	35 %
Le rendement total pour les actionnaires (<i>Total Shareholder Return</i> ou TSR) des actions de la Société par rapport à la médiane des TSR des entreprises de l'indice Europe <i>Total Market Semiconductors</i> *	40 %
CRITÈRES ESG QUANTITATIFS	25 %
Recyclage de l'eau	12,5 %
Mixité	12,5 %

* L'objectif de performance du TSR ne sera atteint qu'à partir du moment où le TSR sera égal ou supérieur à ladite médiane. En d'autres termes, le niveau cible du TSR ne sera atteint que si le TSR de la Société dépasse la médiane (cela exclut la condition de performance qui consiste à commencer l'acquisition des droits en dessous du niveau median). L'objectif maximum correspondra à 10 % supplémentaires de la médiane.

* Hors impacts (directs et/ou indirects) réglementaires, de change, douaniers et/ou fiscaux.



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Benjamin Malherbe – Représentant Ernst & Young Audit
Laurent Genin – Représentant KPMG S.A.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Rapport de certification des informations en matière de durabilité
- Rapport sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise
- Rapport sur la réduction de capital

soitec

Questions & Réponses

VOTE DES RÉSOLUTIONS

Emmanuelle Bely – Secrétaire du Conseil d'administration et
Secrétaire de l'Assemblée Générale

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions n° 1 à 3

Approbation des comptes de la Société et affectation du résultat

Résolution n° 1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 mars 2026 :

- Perte nette de **101 273 238,15 €**
- Montant global des dépenses et charges de **129 691 €** et une charge d'impôt estimée à **33 500 €** (article 39-4 du Code général des impôts)

Résolution n° 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 mars 2026 :

- Perte nette part du Groupe de **220 023 milliers d'euros**

Résolution n° 3

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 mars 2026 :

- Affecter la perte de l'exercice social, qui s'élève à un montant de **101 273 238,15 €** au poste « Report à nouveau » créditeur, qui est ainsi porté à **779 982 861,87 €**

Résolutions n° 4 à 7

Propositions de nominations et de renouvellements d'Administrateurs

Résolution n° 4

Nomination de Laurent Rémont en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans

Résolution n° 5

Nomination de Didier Fontaine en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans

Résolution n° 6

Renouvellement du mandat d'administrateur de Christophe Gégout pour une durée de trois ans

Résolution n° 7

Renouvellement du mandat d'administratrice de Delphine Segura Vaylet pour une durée de trois ans

Résolutions n° 8 à 10

Rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025-2026 (*say on pay ex post*)

Résolution n° 8

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux de la Société mentionnées à l'article L. 22-10-9, I, du Code de commerce

Résolution n° 9

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice social clos le 31 mars 2026, à Frédéric Lissalde, ès qualité de Président du Conseil d'administration

Résolution n° 10

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice social clos le 31 mars 2026 à Pierre Barnabé, ès qualité de Directeur Général jusqu'au 31 mars 2026

Résolutions n° 11 à 13

Politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux (*say on pay ex ante*)

Résolution n° 11

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

Résolution n° 12

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

Résolution n° 13

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

Résolution n° 14

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Objectifs principaux :

- Contrat de liquidité
- Attribution ou cession d'actions dans le cadre de dispositifs d'actionnariat salarié (options, actions gratuites, plans d'épargne entreprise)
- Couverture de plans d'attribution d'actions ou d'options
- Conservation d'actions en vue d'opérations de croissance externe (paiement, échange)
- Annulation d'actions
- Mise en œuvre de pratiques de marché admises par les autorités de marché

PRIX D'ACHAT MAXIMUM

200 €⁽¹⁾ / par action
(hors frais d'acquisition)

PLAFOND

5%
du capital social à la date de
chaque rachat

*À titre indicatif, 1 788 600 actions, calculées sur la
base du capital social au 27 mai 2026*

DURÉE DE VALIDITÉ

18 mois

Hors période d'offre publique

Cette autorisation prive d'effet la résolution n° 15 adoptée par l'Assemblée Générale du 22 juillet 2025.

(1) Montant révisé à la hausse postérieurement à la publication du Document d'Enregistrement Universel 2025-2026, afin de prendre en considération l'évolution positive du cours de bourse de l'action Soitec.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution n° 15

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

PLAFONDS

7 millions d'euros

En capital

500 millions d'euros

En titres de créance

DURÉE DE VALIDITÉ

13 mois

Hors période d'offre publique

Cette délégation de compétence prive d'effet la résolution n° 20 adoptée par l'Assemblée Générale du 22 juillet 2025.

Résolution n° 16

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers

PLAFONDS

715 000 €

En capital

500 millions d'euros

En titres de créance

DURÉE DE VALIDITÉ

13 mois

Cette délégation de compétence prive d'effet la résolution n° 25 adoptée par l'Assemblée Générale du 22 juillet 2025.

Résolution n° 17

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions acquises par la Société

PLAFOND

10%
Du capital social

Sur une période de 24 mois précédant ladite annulation (y compris les actions faisant l'objet de ladite annulation)

DURÉE DE VALIDITÉ

18 mois

Cette autorisation prive d'effet la résolution n° 16 adoptée par l'Assemblée Générale du 22 juillet 2025.

Résolution n° 18

Modification de l'article 21 (Réunions des Assemblées) des statuts de la Société

Objet : prévoir la possibilité de convoquer les actionnaires par tous moyens, dans les conditions prévues par la loi et les règlements (Article R. 225-63 du Code de commerce, modifié par le décret n° 2026-94 du 13 février 2026).

ANCIENNE RÉDACTION

Article 21 – RÉUNION DES ASSEMBLÉES

« [...]

1- Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

~~La convocation est faite quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social, soit par lettre recommandée ou par lettre simple adressée à chaque actionnaire.~~

~~Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette seconde Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première.~~

2 - L'ordre du jour de l'Assemblée figure sur les avis ~~et lettres~~ de convocation ; il est arrêté par l'auteur de la convocation.

[...] »

NOUVELLE RÉDACTION

Article 21 – RÉUNION DES ASSEMBLÉES

« [...]

1- Les Assemblées Générales sont convoquées **par tous moyens, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.**

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

2 - L'ordre du jour de l'Assemblée figure sur **l'avis de convocation** ; il est arrêté par l'auteur de la convocation.

[...] »

MERCI

soitec